



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
9 mai 2007
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Point 59 a) de la liste préliminaire*
Groupes de pays en situation particulière :
troisième Conférence des Nations Unies sur les pays
les moins avancés

Conseil économique et social
Session de fond de 2007
Genève, 2-27 juillet 2007
Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des recommandations
issues des grandes conférences et réunions
au sommet organisées sous l'égide de
l'Organisation des Nations Unies :
examen et coordination de l'application du
Programme d'action en faveur des pays les
moins avancés pour la décennie 2001-2010

Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le cinquième rapport annuel axé sur les résultats concernant l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés montre que ces pays ont continué d'afficher des performances économiques robustes, mais qu'ils restent à la traîne, à l'exception notable de quelques pays insulaires du Pacifique. Dans les pays les moins avancés africains, les indicateurs sociaux s'améliorent, mais les progrès socioéconomiques d'ensemble ont été considérablement compromis par un accroissement de la population toujours aussi important compte tenu des taux de fécondité les plus élevés au monde que ces pays affichent. Dans ces pays les moins avancés, l'appui international au secteur de la santé donne des fruits, mais la malnutrition semble s'étendre, notamment dans les zones rurales où les cultures vivrières sont loin de faire face à l'accroissement rapide de la population et pâtissent de la dégradation de l'environnement et des problèmes liés au changement climatique. Les pays les moins avancés africains sont donc de plus en plus menacés par les pénuries alimentaires, l'arrêt des approvisionnements en vivres et la famine.

* A/62/50.

** E/2007/100.



Pour réaliser les objectifs du Programme d'action de Bruxelles, il faut que les donateurs s'intéressent davantage au renforcement de la capacité productive des pays les moins avancés, notamment dans l'agriculture. Ils sont également appelés à augmenter l'aide destinée à l'infrastructure physique et au développement technologique, ce qui permettra d'accroître la productivité et la compétitivité de ces pays. Ils doivent par-dessus tout redoubler d'efforts pour accroître le volume de l'aide afin de réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, à savoir consacrer 0,15 à 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement des pays les moins avancés et rendre celle-ci plus efficace (appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle) comme convenu à Rome puis à Paris.

Pour progresser davantage, il faudra nécessairement que les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement s'engagent résolument à atteindre les objectifs et les buts du Programme et à souscrire pleinement, lors de sa mise en œuvre, aux principes d'appropriation, d'approche intégrée, d'obtention de résultats, de partenariat véritable et d'ouverture au marché.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–4	3
II. Mise en œuvre du Programme d'action	5–70	3
Engagement 1. Encourager une action axée sur la population.	5–11	3
Engagement 2. Bonne gouvernance aux niveaux national et international.	12–24	5
Engagement 3. Renforcer les capacités humaines et institutionnelles	25–40	8
Engagement 4. Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les pays les moins avancés bénéficient de la mondialisation.	41–49	11
Engagement 5. Renforcer le rôle du commerce dans le développement.	50–57	13
Engagement 6. Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement.	58–62	16
Engagement 7. Mobiliser des ressources financières	63–70	17
III. Conclusions et recommandations.	71–81	19
Annexe		
Tableaux statistiques		23

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2006/41 du Conseil économique et social et de la résolution 61/211 de l'Assemblée générale, laquelle a prié le Secrétaire général de présenter un rapport d'étape annuel, analytique et orienté vers les résultats, sur la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

2. Le rapport évalue la mise en œuvre du Programme d'action en mesurant les progrès accomplis par les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement dans la réalisation des 30 objectifs de développement convenus à l'échelle internationale qui y sont énumérés. Dans la mesure du possible, il donne aussi des informations sur la mise en œuvre des engagements-mesures adoptés par les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement au titre de la réalisation des objectifs et buts du Programme.

3. Comme de coutume, le rapport est établi suivant la structure du Programme d'action et s'accompagne d'une annexe statistique contenant des données de pays. Toutes les sources sont indiquées au bas de chaque tableau.

4. En ce qui concerne le reclassement, le Comité des politiques de développement avait recommandé, lors de l'examen triennal de 2006 (E/2006/33), de classer la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans la catégorie des pays les moins avancés et d'en retirer le Samoa. Dans sa décision 2006/266, le Conseil, à la demande du Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée¹, avait décidé de renvoyer l'examen de la recommandation du Comité concernant ce pays à sa session de fond de 2007. En outre, dans sa décision 2007/2012, le Conseil a demandé au Comité d'examiner les questions soulevées par le Samoa et de lui soumettre son rapport et ses recommandations (voir E/2007/12). Lors du même examen, le Comité a constaté que la Guinée équatoriale, Kiribati, Tuvalu et Vanuatu répondaient pour la première fois aux critères applicables pour être retirés de la liste. Conformément aux procédures en vigueur, le reclassement de ces pays sera discuté lors du prochain examen triennal.

II. Mise en œuvre du Programme d'action

Engagement 1

Encourager une action axée sur la population

5. L'objectif primordial de la Déclaration du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 est de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême et souffrant de la faim et de promouvoir le développement durable des pays les moins avancés par une croissance économique accélérée et soutenue. À cette fin, le Programme d'action a fixé aux pays les moins avancés un objectif de taux de croissance minimal du produit intérieur brut (PIB) de 7 % par an et un ratio investissements-PIB de 25 % par an.

¹ L'intégration dans la liste des pays les moins avancés est subordonnée à l'approbation des pays concernés.

6. Il est intéressant de noter qu'en 2005, 30 pays les moins avancés, contre 24 pour la période 2000-2004, avaient atteint l'objectif de 7 % de croissance du PIB ou étaient sur le point de le faire, alors que le nombre de pays ayant affiché une croissance négative est passé de cinq en 2000-2004 à deux en 2005. Au niveau régional, les pays les moins avancés africains ont atteint ou se sont approchés sans grande difficulté de l'objectif des 7 % de croissance tandis que les pays les moins avancés asiatiques ont modestement progressé et que les pays les moins avancés des îles du Pacifique sont passés d'une croissance lente à une croissance proche de zéro de 1995 à 2005. Cependant, la croissance rapide des pays les moins avancés africains a été gravement compromise par l'accroissement rapide de la population, alors que l'économie des pays les moins avancés asiatiques a crû trois fois plus vite que leur population : ils ont ainsi pu tirer parti d'une croissance économique somme toute modeste.

7. En 2005, 30 pays les moins avancés, contre 25 pour la période 2003-2004, ont réussi à atteindre un ratio investissements-PIB de 25 % par an ou étaient sur le point de le faire. Le nombre de pays les moins avancés qui n'ont pas atteint cet objectif est cependant passé de neuf en 2003-2004 à 11 en 2005.

8. Les données les plus récentes, qui concernent cependant un petit nombre de pays les moins avancés, montrent que la baisse du taux de pauvreté extrême depuis 1990 est plus importante dans un grand nombre de pays que ce qui avait été annoncé précédemment. Si ces données sont confirmées et consolidées dans d'autres pays les moins avancés, cela donnerait une première indication quant à un renversement de la tendance à l'accroissement de la pauvreté extrême depuis 20 ans.

9. Cette année, les pays les moins avancés ont été moins nombreux que l'année précédente à accomplir des progrès notables en vue de réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême et souffrant de la faim, en raison notamment de la faiblesse de la productivité agricole et de catastrophes naturelles répétées. En revanche, ceux qui ont progressé dans cette voie ont affiché des taux de sous-alimentation relativement modérés.

10. Les objectifs de croissance bénéficiant aux pauvres et de réduction de la pauvreté ont été intégrés dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté des pays les moins avancés. Au 31 janvier 2007, 36 pays les moins avancés participaient au processus d'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Parmi ces pays, 7 avaient élaboré leur document intérimaire, 22 avaient préparé leur premier document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, 7 autres avaient élaboré leur deuxième et 1 pays, le Burkina Faso, avait soumis son premier rapport intérimaire sur la mise en œuvre du deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

11. Conformément au Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1 de l'Assemblée générale), dans lequel les dirigeants mondiaux avaient décidé d'adopter en 2006 au plus tard et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement pour atteindre les buts et objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, au moins 4 pays les moins avancés ont élaboré leur stratégie nationale de développement et 18 autres ont affiné leur document de stratégie pour la réduction de la pauvreté dans le but de réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international. Vingt-cinq autres pays les moins avancés, dont 15 africains, en

étaient à l'étape initiale du processus et parachevaient l'évaluation de leurs besoins avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement. Quatre pays les moins avancés (Cap-Vert, Mozambique, République-Unie de Tanzanie et Rwanda) figurent parmi les huit premiers pays pilotes du programme « Une ONU », qui vise à donner plus de cohérence et d'efficacité à l'action de développement menée par les Nations Unies dans les pays.

Engagement 2

Bonne gouvernance aux niveaux national et international

12. Le Programme d'action de Bruxelles met en évidence l'importance cruciale que revêt la bonne gouvernance aux niveaux national et international au regard des buts et objectifs qui y sont énoncés. Les pays les moins avancés ont certes fait des efforts considérables pour améliorer la gouvernance, mais il reste encore bien du chemin à parcourir (voir <http://www.un.org/ohrlls>).

13. L'analyse des Indicateurs de la gouvernance dans le monde pour 2006, qui constituent les indicateurs globaux les plus pertinents pour mesurer la gouvernance², montre que depuis 1996, les pays les moins avancés ont progressé sur les plans de la stabilité politique, de la non-violence, de la primauté du droit et de la lutte contre la corruption, mais qu'ils ont régressé en matière de participation, de transparence et d'efficacité des pouvoirs publics. En 2005, le Bhoutan, Kiribati, Samoa, Tuvalu et Vanuatu ont affiché les meilleurs résultats parmi les pays les moins avancés sur les plans de la stabilité politique et de la primauté du droit. Ces pays, à l'exception du Bhoutan, ont également réalisé les meilleurs résultats en matière de participation et de transparence, tandis que le Bhoutan obtenait les meilleurs résultats sur le plan de la lutte contre la corruption. Tous les pays les moins avancés ont été très mal notés en ce qui concerne la qualité de la réglementation et l'efficacité des pouvoirs publics. D'une façon générale, les pays les moins avancés ont obtenu en 2005 des résultats légèrement meilleurs que ceux des pays à faible revenu, mais plus mauvais que ceux enregistrés par les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et bien pires que ceux des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

14. En 2005, 46 pays les moins avancés ont eu droit à l'aide de l'Association internationale de développement. Les résultats obtenus en matière de bonne gouvernance dans le cadre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) constituent pour l'Association le facteur déterminant en matière d'allocation de crédits sans intérêts et d'octroi de dons aux pays éligibles. La note qui couronne cette évaluation mesure sur une échelle de 1 (faibles) à 6 (fortes) les politiques économiques et sociales visant à promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté. La note de la CPIA pour 2005 montre que les pays les moins avancés ont obtenu une note de 3,4 en gestion économique (politiques macroéconomiques, budgétaires et de gestion de la dette), de 3,3 pour les politiques structurelles (commerce, secteur financier, cadre réglementaire régissant l'activité économique),

² Les indicateurs de la gouvernance dans le monde pour 2006 sont établis à partir de 276 variables tirées de 31 sources par 25 organisations. Ils mesurent les résultats en matière de gouvernance sur une échelle allant de - 2,5 à 2,5 dans les six domaines ci-après : participation et transparence; stabilité politique et absence de violence; efficacité des pouvoirs publics; qualité de la réglementation; primauté du droit et lutte contre la corruption. Pour plus de détails, voir info.worldbank.org/wbi/governance.

de 3,2 pour les politiques d'intégration et d'équité sociales et de 3,1 pour la gestion et les institutions publiques (droits de propriété et primauté du droit, qualité de la gestion budgétaire et financière, efficacité de la mobilisation des recettes, qualité de l'administration publique transparence et responsabilité et corruption dans le secteur public).

15. La note moyenne de la performance des pays les moins avancés, établie en 2005 par l'Association, et qui résulte de leur CPIA d'ensemble et des résultats obtenus dans la réalisation des projets de développement et de la gestion des programmes, montre que sur les 46 pays les moins avancés ayant droit à l'aide de l'IDA, 11 ont obtenu de bons résultats en gouvernance (note supérieure à 3,5), tandis que la performance des 35 autres dans ce domaine était mauvaise (note inférieure à 3,5). Le Bhoutan et le Samoa ont été les seuls pays à afficher de très bons résultats (note supérieure à 5). Comparativement à 2004, 9 pays les moins avancés sur les 43 ayant droit à l'aide de l'IDA³ ont obtenu de bons résultats en matière de gouvernance tandis que 34 ont réalisé de faibles performances dans ce domaine. Par rapport à 2003, 8 pays les moins avancés sur les 43 ayant droit à l'aide de l'IDA⁴ ont obtenu de bons résultats en matière de gouvernance tandis que 35 ont réalisé de faibles performances dans ce domaine. Il ressort de ces résultats que les progrès de ces pays sont constants mais très lents.

16. La faible gouvernance (faiblesse des cadres légal et réglementaire et des institutions, absence de transparence, de responsabilité et de contre-pouvoirs, etc.) fait souvent le lit de la corruption qui peut se traduire par la prévarication. La corruption donne lieu au gaspillage des ressources internes, décourage les nouveaux investissements, dégrade les services publics, contribue à la stagnation économique et, en définitive, aggrave la pauvreté et la souffrance humaine.

17. Étant donné que la corruption ne laisse pas de traces écrites et prend des formes diverses (acquisition de rentes, concussion, pots-de-vin, extorsion, copinage, népotisme, clientélisme, malversations, commissions illicites, etc.), la seule source d'information sur cette question tient à la manière dont ce phénomène est vu sur la base de cas individuels. L'Indicateur de contrôle de la corruption (CCI) de Kaufmann-Kraay et l'Indicateur de perception de la corruption de Transparency International sont les instruments les plus étoffés de mesure de la corruption. Dans l'Indicateur de perception de la corruption pour 2006 et sur une échelle de 0 (corruption élevée) à 10 (très peu de corruption), des pays les moins avancés ont obtenu 8 des 10 plus mauvaises notes. Même ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats n'atteignent pas la note 3. Le Bhoutan est le seul à obtenir une note relativement élevée (6). L'Indicateur de mesure de la corruption de Kaufmann-Kraay, qui utilise une échelle allant de -2,5 à +2,5, dans laquelle la note la plus élevée correspond à une forte limitation de la corruption, montre qu'à l'exception du Bhoutan (0,69), les 34 pays les moins avancés notés ont tous affiché des notes très inférieures à 0.

18. En 2006, plus de la moitié des pays les moins avancés ont adopté au moins une réforme pour favoriser l'investissement. Plusieurs ont adopté des réformes

³ L'Afghanistan, le Libéria, le Myanmar, la Somalie et Timor-Leste n'ont pas été notés lors de la CPIA de 2004.

⁴ En 2003, les notes de la CPIA et du CPR pour IDA 12 ont été établies par quintile. La méthodologie de notation a été révisée en 2004. En conséquence, les données de la CPIA de 2003 ont également été révisées pour faciliter les comparaisons d'une année à l'autre.

importantes, dont la Tanzanie qui a réaménagé quatre volets importants (création d'entreprises, immatriculation des biens, protection des investisseurs et échanges transfrontières) et a ainsi pu figurer au nombre des pays qui ont adopté les réformes les plus importantes. Comparés à d'autres groupes de pays, le climat des affaires dans les pays les moins avancés demeure cependant très contraignant. À l'exception d'un pays, les 10 plus mauvais résultats enregistrés en 2006 ont été obtenus par des pays les moins avancés⁵.

19. De nombreux pays les moins avancés ont pris des mesures et adopté des politiques pour attirer l'investissement étranger. En octobre 2005, 40 avaient créé des agences nationales de promotion des investissements destinées à favoriser l'investissement étranger et 28 avaient adhéré à l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement afin de tisser des relations et bénéficier de données d'expérience. Si la plupart des agences nationales de promotion des investissements des pays les moins avancés mettent l'accent sur la diffusion de l'information et s'efforcent de vanter les conditions de l'investissement dans leurs pays respectifs, certaines proposent également d'aider les investisseurs étrangers à élaborer les études préliminaires de faisabilité et les études d'impact sur l'environnement. D'autres agences, dont celles de Madagascar et du Soudan, constituent des guichets uniques qui établissent les règles et la réglementation régissant les investissements étrangers directs, approuvent les projets et facilitent l'entrée des compagnies étrangères en intervenant auprès des autorités locales et provinciales, des partenaires des investisseurs, des fournisseurs, de l'administration fiscale et douanière et des ministères concernés, pour aider les investisseurs étrangers à obtenir les autorisations nécessaires. Dans certains pays, ces agences fournissent des services liés à la mise en œuvre des projets et aux activités qui suivent l'investissement en veillant à ce que les investisseurs déjà en place puissent s'installer durablement et développer leurs activités ou les diversifier.

20. Pour éviter la « malédiction des ressources » que certains pays ont connue lorsque les recettes exceptionnelles tirées de l'exploitation de ressources naturelles ont souvent eu pour effet d'accroître la pauvreté et de susciter des conflits, certains pays les moins avancés ont adhéré aux deux principales initiatives mondiales de transparence : l'Initiative de transparence des industries extractives, qui porte sur la transparence dans l'utilisation des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles et le Système de certification du Processus de Kimberley (KPCS) sur la prévention de la production des diamants du sang.

21. En janvier 2007, 10 pays les moins avancés richement dotés en ressources naturelles ont adhéré à l'Initiative et se sont engagés à en observer les principes, à savoir rendre publics de façon régulière et intelligible tous les paiements effectués par les compagnies et toutes les recettes reçues par le gouvernement; assujettir tous les paiements et recettes à des audits crédibles et indépendants, conformément aux normes internationales; faire vérifier la concordance des paiements et des recettes par un administrateur indépendant digne de foi, conformément aux normes internationales; associer la société civile à la mise au point, à l'exécution, au suivi et à l'examen des opérations touchant à l'Initiative et élaborer un plan de travail public et financier viable et assorti d'objectifs. Certains pays les moins avancés ont créé des comités multipartites et élaboré des plans de travail, mais la Guinée est le seul

⁵ *Doing Business 2007: How to Reform*, Banque mondiale, 2006.

pays à avoir publié ses recettes. Aucun pays n'a encore publié le rapport et procédé à l'examen requis par l'Initiative.

22. Le Libéria a créé, avec l'appui de partenaires internationaux, le Groupe de travail national sur le diamant et l'Autorité libérienne du diamant dans le but de reprendre le contrôle de l'extraction et du commerce du diamant et envisage d'adhérer au Processus de Kimberley. Le 27 avril 2007, le Conseil de sécurité a considéré que le Libéria remplissait les critères minimums d'adhésion au Système de certification du Processus de Kimberley et a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle il a noté les progrès accomplis par le Libéria et décidé de lever les mesures d'interdiction de l'exportation des diamants (voir la résolution 1743 (2007) du Conseil de sécurité).

23. En novembre 2006, 10 pays les moins avancés participaient au Processus de Kimberley et deux autres (Cap-Vert et Mali) étaient sur le point d'y adhérer. Lors du dernier examen triennal du Processus, on a estimé que si un nombre important de centres de production et de commercialisation de diamants agissaient dans le cadre du Processus de Kimberley, l'extraction et le commerce illicites de diamants par des factions et des milices rebelles se poursuivaient en République démocratique du Congo.

24. Certains pays les moins avancés ont adopté des politiques fiscales et pris des mesures destinées à amortir l'impact des énormes recettes sur l'inflation et à éviter le « syndrome hollandais ». C'est ainsi que le Tchad a créé le Fonds pour les générations futures, mécanisme d'épargne qui, en décembre 2005, était crédité d'environ 36 millions de dollars. Le Timor-Leste a, pour sa part, créé le Fonds du pétrole, qui permet d'utiliser les recettes pétrolières et gazières en toute transparence.

Engagement 3

Renforcer les capacités humaines et institutionnelles

25. La population totale des pays les moins avancés était de 767 millions de personnes en 2005, soit un accroissement de 12,9 % par rapport à 2000. Ces pays affichent le taux de fécondité le plus élevé du monde, ce qui explique l'accroissement rapide de leur population. À ce rythme, la population de ces pays devrait dépasser 2,7 milliards en 2050 et devrait doubler, même avec un taux de fécondité moins élevé, pour atteindre 1,7 milliard de personnes.

26. Avec une forte proportion d'enfants et très peu de personnes âgées, les pays les moins avancés ont la population la plus jeune du monde, l'âge médian étant de 19 ans. Il n'est que de 16 ans ou moins au Mali, au Niger et en Ouganda. En 2050, l'âge médian devrait s'établir autour de 28 ans et la proportion d'enfants serait de 29 % tandis que celle des personnes âgées atteindrait 10 % de la population de ces pays.

27. Le ratio actifs/inactifs élevé qui résulte de cette structure démographique peut peser davantage sur la pauvreté extrême, mais il peut également devenir pour ces pays un facteur démographique favorable du fait de l'accroissement du ratio de soutien économique (rapport entre le nombre de personnes qui produisent pour chaque consommateur) et contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations. Ce scénario n'est cependant valable que si des emplois sont créés pour la main-d'œuvre supplémentaire et que les gouvernements mettent en place des

politiques visant à réduire le taux de fécondité (voir E/CN.9/2007/3). Les deux tiers des pays les moins avancés font état de l'existence de telles politiques⁶.

28. Dans les pays les moins avancés, l'espérance de vie à la naissance augmente, mais demeure la plus faible au monde (51 ans). Plus grave encore, elle baisse dans 10 pays les moins avancés africains. Les taux élevés de mortalité des enfants de moins de 5 ans (45 %) et la faiblesse des taux de mortalité des personnes de 65 ans et plus (16 %) donnent à penser que ces pays en sont encore à l'étape initiale de la transition épidémiologique, dans laquelle la mortalité élevée chez les enfants finit par se reporter davantage sur les personnes âgées, compte tenu des progrès de l'hygiène, de l'alimentation et du traitement des maladies. Ceci explique dans une large mesure la faiblesse de l'espérance de vie dans ces pays. Les autres facteurs qui y contribuent sont la pauvreté extrême, la malnutrition, le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et les conflits civils.

29. Grâce à des politiques de prévention et de soins plus efficaces, de plus en plus de pays les moins avancés (24 en 2005 contre 16 en 2004) ont soit réalisé l'objectif de réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans fixé pour 2015, soit fait de grands progrès dans cette voie. Malheureusement, les autres ont très peu progressé ou n'ont pas avancé du tout dans ce domaine, cinq connaissant un déclin très marqué. Le nombre de pays dont on estime très élevé le taux de mortalité infantile est moins nombreux (18 en 2005 contre 20 en 2004), mais on signale qu'en 2005, le taux de mortalité infantile a augmenté dans quatre pays les moins avancés.

30. Selon les prévisions basées sur les dernières données disponibles, seuls cinq pays les moins avancés sont sur le point de réaliser l'objectif de réduction de la mortalité maternelle d'ici à 2015. Les 45 autres affichent des taux de mortalité maternelle trop élevés pour espérer atteindre cet objectif. De nouvelles prévisions, qui seront publiées en 2007, devraient confirmer la gravité de la situation d'ensemble dans les pays de l'Afrique subsaharienne où la mortalité maternelle est extraordinairement élevée.

31. L'accès à l'école et le parachèvement du cycle d'enseignement primaire sont essentiels pour autonomiser les pauvres. Selon les données révisées pour la période 2002-2004, 27 pays les moins avancés sont sur la bonne voie ou ont accompli des progrès rapides pour réaliser l'objectif de scolarisation primaire universelle contre 22 selon les données précédentes qui couvraient moins de pays. Les pays qui ont peu progressé sont également moins nombreux puisqu'ils sont passés de 7 selon les données précédentes à 6 d'après les données révisées pour 2002-2004. En ce qui concerne 16 des 17 pays qui ne sont pas couverts par des données tendancielles, l'évolution de leur niveau de développement donne à penser qu'ils n'atteindront pas l'objectif fixé dans ce domaine.

32. L'Indice de parité entre les sexes, qui est défini comme le ratio entre les taux de scolarisation respectifs des filles et des garçons, était en 2005 de 0,89 % dans l'enseignement primaire, mais de 0,79 % dans l'enseignement secondaire et 0,63 % dans l'enseignement supérieur. L'Indice de parité entre les sexes dans l'alphabétisation des adultes était de 0,72 %, ce qui signifie qu'en 2005, on comptait dans cette catégorie de pays quatre hommes alphabétisés contre moins de trois femmes. Les Maldives sont le seul des pays les moins avancés qui a réussi à

⁶ *World Population Policies 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.06.XIII.5).

atteindre la parité en matière d'alphabétisation des adultes tandis qu'au Lesotho la proportion de femmes alphabétisées était plus élevée que celle des hommes.

33. D'une façon générale, l'alphabétisation des adultes a progressé dans les pays les moins avancés, mais elle demeure la plus faible dans le monde (53 %) avec une fourchette allant de 19 % au Mali à 99 % à Samoa. Sur quatre pays pour lesquels des données sont disponibles, trois affichent des taux d'alphabétisation inférieurs à 70 %. Dans 13 pays, plus de la moitié de la population adulte est analphabète. Six pays enregistrent des taux d'alphabétisation inférieurs à 30 %.

34. La plupart des pays les moins avancés ont atteint l'objectif d'amélioration de l'approvisionnement en eau des zones urbaines ou sont sur le point de le faire, mais 28 seulement ont atteint cet objectif dans les zones rurales ou sont sur le point de le faire.

35. Vingt-huit pays les moins avancés sont bien partis pour atteindre l'objectif concernant l'assainissement dans les zones urbaines. Ils étaient 22 en 2002, mais les autres pays n'ont pas beaucoup progressé dans ce domaine. Plus grave encore, la situation dans les zones rurales semble se dégrader puisque le nombre de pays qui étaient sur le point d'atteindre cet objectif a chuté de 16 en 2002 à 10 en 2004.

36. En 2005, trois pays les moins avancés sur cinq, pour lesquels les données sont disponibles, enregistrent une baisse de l'incidence du VIH/sida, due à l'efficacité des mesures de prévention mises en place. Sept pays présentent un taux supérieur à 4 % contre 16 en 2003. Cependant, l'incidence de la maladie est en hausse dans sept pays les moins avancés africains et deux asiatiques.

37. Sur 30 pays les moins avancés disposant de données tendanciennes pour la période 1990-2003, la moitié a connu une amélioration notable en ce qui concerne la prévalence du paludisme et les décès dus à cette maladie, tandis qu'elle se dégradait pour l'autre moitié. Les pays les moins avancés de l'Asie du Sud et du Sud-Est et les pays les moins avancés africains sont les plus touchés par le paludisme, mais la plupart des décès sont enregistrés en Afrique, notamment parmi les enfants. Dix pays ont enregistré un nombre extrêmement élevé de décès et neuf autres un nombre très élevé.

38. L'utilisation de moustiquaires imprégnées est loin de se généraliser. Six pays les moins avancés seulement annoncent un taux d'utilisation de 10 % ou plus, alors que dans la moitié, 5 % seulement des enfants dorment sous la protection de moustiquaires imprégnées. Les traitements avec des médicaments antipaludiques ont été élargis, la plupart des pays les moins avancés indiquant que les enfants atteints en ont bénéficié au cours des deux années précédentes.

39. La prévalence de la tuberculose et les taux de mortalité qui y sont associés ont beaucoup baissé dans certains pays les moins avancés, notamment les plus touchés⁷. La prévalence de la maladie a chuté à moins de 100 pour 100 000 habitants dans 4 pays, soit plus de pays qu'en 2003 et 6 pays seulement annoncent des taux supérieurs à 600 en 2005 contre 12 en 2003. Cependant, de plus en plus de pays, notamment ceux qui figurent dans la tranche intermédiaire, font état de taux de prévalence et de mortalité élevés. Les taux de prévalence du VIH/sida commencent

⁷ Selon l'OMS, les 22 pays les plus touchés représentent 80% de l'incidence de la tuberculose dans le monde.

à baisser et ceux de la tuberculose devraient connaître la même évolution, compte tenu des niveaux élevés de coïnfection aux deux maladies.

40. Le dépistage et le traitement de la tuberculose dans le cadre de stratégies de traitement sous surveillance directe progresse notablement, 17 pays les moins avancés ayant atteint l'objectif de traitement en 2004 et 14 autres étant sur le point de le faire. Cependant, le dépistage accuse un retard car en 2005 un nombre moins élevé de pays ont atteint l'objectif fixé ou étaient sur le point de le faire par rapport à 2003.

Engagement 4

Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les pays les moins avancés bénéficient de la mondialisation

41. La mondialisation a ouvert d'exceptionnelles perspectives au mouvement des biens, des services et des personnes. Pourtant, les 50 pays les moins avancés ne sont pas parvenus à profiter de cette évolution, en raison surtout de carences structurelles de leur économie et de l'insuffisance des capacités d'entretenir une croissance soutenue et un développement durable, en particulier des capacités productives⁸. De ce fait, les pays les moins avancés sont de plus en plus laissés pour compte par le mouvement général de développement.

42. Selon une étude de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement⁹, la structure de la production des pays les moins avancés demeure très nettement orientée vers l'exploitation des ressources naturelles, sans qu'il y ait, en amont ou en aval, de véritables liens avec le reste de l'économie. Alors que les exportations de produits manufacturés augmentent, il s'agit presque toujours d'exportations de produits à faible valeur ajoutée, dont la fabrication nécessite beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée et un niveau technique peu élevé, par exemple les articles d'habillement. Les services, bien qu'en expansion, sont presque toujours des services à faible valeur ajoutée, comme les petites activités commerciales.

43. Bien que la part de la valeur ajoutée engendrée par l'industrie et par les services dans le produit intérieur brut augmente, l'agriculture demeure l'épine dorsale de l'économie des pays les moins avancés. La situation foncière dans ces pays est très variable, allant de l'abondance à une pénurie de terres, et une proportion importante de la population de ces pays survit sur des « terres fragiles », ce qui entraîne de graves difficultés pour l'agriculture intensive. Néanmoins, la caractéristique de la plupart de ces pays est une grave sous-utilisation des ressources foncières et une productivité extrêmement faible de la terre, faute d'investissements suffisants consacrés à l'agriculture, en particulier l'irrigation, mais en raison surtout de l'insuffisante application d'intrants agricoles modernes comme les engrais et de l'inégalité de l'accès à la terre, même dans les pays les moins avancés où la terre est abondante.

⁸ La capacité productive est définie comme suit par la CNUCED : « Ressources productives, capacités des entrepreneurs et liaisons de production qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays de produire des marchandises et des services et permettent sa croissance et son développement économiques ». *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.06.II.D.9).

⁹ Ibid.

44. L'insuffisance de l'équipement est l'une des principales contraintes qui pèsent sur le développement des capacités productives des pays les moins avancés. Les données les plus récentes sur le réseau routier montrent que, de 1999 à 2003, le nombre de ceux où le réseau routier revêtu représente 15 % ou plus du total a augmenté (passant de 15 à 23), mais on n'observe, depuis 1990, pratiquement aucune augmentation de la longueur totale du réseau. Quatorze pays les moins avancés seulement ont vu leur réseau routier augmenter de plus de 20 %, mais dans la plupart des pays les moins avancés (24 sur 38 pour lesquels on dispose de données), la longueur du réseau routier a augmenté de moins de 20 %, ou a même diminué depuis 1990. Le réseau ferré est limité dans la plupart des pays les moins avancés puisque que sept seulement possèdent un réseau de plus de 1 000 kilomètres. De plus, les voies ferrées sont sous-utilisées : seuls cinq pays les moins avancés font état d'un trafic de fret supérieur à 400 000 kilomètres-tonnes. Selon les données les plus récentes relatives à la période 1990-2004, qui couvrent 33 pays les moins avancés, le nombre de pays où l'augmentation des décollages d'avions a dépassé 2 % n'est que de 7, alors que, dans les 26 autres, l'augmentation n'a pas dépassé 2 %, ou il y a même eu une diminution. Le transport de fret aérien n'est important que dans 8 pays les moins avancés sur 31 pour lesquels on dispose de données (10 millions de kilomètres ou plus).

45. Dans les pays les moins avancés africains, 14 % de la population seulement a l'électricité, alors que ce chiffre est de 21 % dans les pays les moins avancés asiatiques. Si la consommation d'électricité par habitant dans les pays les moins avancés a régulièrement augmenté depuis 2000 et a atteint 112 kilowattheures par habitant en 2003, il existe encore un écart énorme entre eux et le reste du monde, où la consommation était de 2 510 kilowattheures par habitant. La consommation d'énergie dans les pays les moins avancés a également augmenté depuis 2000, mais n'a atteint que 306 kilogrammes d'équivalent-pétrole par habitant en 2003, beaucoup moins que la moyenne mondiale (1 734 kilogrammes d'équivalent-pétrole par habitant) la même année. Dans la plupart de ces pays, les principales sources d'énergie demeurent le charbon de bois et le bois de feu.

46. En 2005, trois pays les moins avancés seulement ont atteint l'objectif de cinq lignes de téléphone pour 100 habitants, et deux autres seraient sur le point d'atteindre ce seuil en 2010. Il s'agit principalement de petits pays les moins avancés insulaires, où la densité téléphonique est élevée par suite de la libéralisation du secteur des télécommunications et de l'attrait exercé sur les investissements étrangers qui se consacrent à l'amélioration des équipements et à l'expansion du réseau pour répondre à la demande accrue du tourisme. Cependant, le nombre de pays les moins avancés qui comptent moins de deux lignes de téléphone pour 100 habitants, c'est-à-dire un niveau de service vraiment minimum, reste de 12 en 2005. Très rares sont les autres pays les moins avancés parmi les 32 où il existe moins de deux lignes principales pour 100 habitants qui ont quelque chance d'atteindre l'objectif fixé pour 2010.

47. Le nombre de téléphones fixes, en raison de la longue période d'attente pour obtenir un raccordement, a lentement mais régulièrement augmenté dans les pays les moins avancés (2 lignes fixes supplémentaires pour 100 habitants par an) tandis que le nombre d'abonnés au téléphone cellulaire y a été multiplié par près de 21 depuis 2000. Si l'on additionne les lignes fixes et les abonnés au téléphone cellulaire, 28 pays les moins avancés parviennent au chiffre de 5 lignes pour 100 habitants en

2005, contre 18 en 2003-2004. L'expansion en cours est vigoureuse dans 13 pays, mais elle reste bien en deçà de l'objectif prévu; elle demeure minime dans 3 pays.

48. Le téléphone mobile s'est imposé dans les pays les moins avancés en raison surtout de la facilité de se le procurer, en particulier dans les zones rurales, avec l'introduction des cartes prépayées et des services de messages courts et avec la réduction du prix des communications, qui s'explique par la concurrence accrue. Selon l'Union internationale des télécommunications, la concurrence entre le téléphone cellulaire, l'accès à Internet et les microstations terriennes a été autorisée dans 80 % des pays les moins avancés. Par comparaison, la concurrence pour les services de base, qui sont généralement le monopole d'opérateurs publics de télécommunications, n'a été autorisée que dans un peu plus de 40 % de ces pays. Le coût du téléphone est le plus élevé pour les appels faits sur appareil cellulaire au Myanmar et en Ouganda.

49. Le nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants a considérablement augmenté depuis 2000, mais il ne semble pas que cela ait entraîné une modification sensible ni même mesurable entre 2004 et 2005 dans la plupart des pays les moins avancés. En fait, plus de la moitié de ces pays signalaient une pénétration par Internet inférieure à 1 % en 2005.

Engagement 5

Renforcer le rôle du commerce dans le développement

50. La part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales, en valeur, est passée de 0,68 % en 2004 à 0,79 % en 2005, mais cette augmentation est imputable uniquement aux exportations de pétrole. Hors pétrole, la part des exportations de ces pays dans les exportations mondiales de marchandises en 2005 est restée exactement au même niveau (0,36 %) qu'en 2004. Leurs exportations ont connu une croissance beaucoup plus rapide (36 %) que celles de l'ensemble du monde (14 %) en 2005 et plus rapide que leurs propres importations (21 %), mais il existe entre les différents pays les moins avancés des disparités importantes. Ainsi, les exportations de cinq pays exportateurs de pétrole (Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad et Yémen) ont continué à augmenter rapidement, de 58 % en 2005. Les exportations des pays les moins avancés manufacturiers ont également connu une croissance rapide, mais qui ne s'est pas accélérée par rapport à celle de 17 % obtenue en 2004. La croissance des exportations des pays producteurs de produits de base s'est ralentie à 14 %, le taux de croissance le plus faible depuis 2002. Deux pays les moins avancés (Madagascar et Lesotho) parmi les exportateurs de produits manufacturés et sept parmi les exportateurs de produits de base (Burkina Faso, Comores, Gambie, Maldives, Sao Tomé-et-Principe, Togo et Tuvalu) ont au contraire vu leurs exportations diminuer en 2005.

51. À l'exclusion du Bangladesh et du Cambodge, les exportations de textiles et d'articles d'habillement des pays les moins avancés ont diminué de 5 % par an entre 2004 et 2006. La baisse la plus forte des exportations (14 %) d'articles d'habillement et de textiles a eu lieu en 2005, année où a été supprimé le régime de quotas accordé en vertu de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les textiles et l'habillement alors que certains pays les moins avancés ont commencé leur reprise; le danger subsiste que d'autres dotés de ressources naturelles et séduits par les cours élevés des produits de base, renoncent à diversifier leur économie dans

le secteur des textiles et de l'habillement et, en fin de compte, perdent du terrain sur ce front.

52. Comme en 2004, 79 % de l'ensemble des importations en provenance des pays les moins avancés, à l'exclusion des armes et du pétrole, ont été admises dans les pays développés en franchise en 2005, soit une augmentation de 1 % seulement depuis 1996.

53. Le taux d'utilisation du Système généralisé de préférences par les pays les moins avancés varie considérablement (entre 40 et 100 %) selon le pays importateur et selon le secteur mais, en moyenne, il a été de 70 % et s'explique surtout par des contraintes d'offre chez ces pays.

Tableau 1
Proportion des importations totales des pays développés en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés admises en franchise en 1996-2005
(En pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Hors armes										
Pays en développement	53	54	54	62	63	67	66	71	76	76
Pays les moins avancés	68	69	81	76	75	78	75	78	81	82
Hors armes et pétrole										
Pays en développement	54	55	54	63	65	64	68	70	75	75
Pays les moins avancés	78	77	78	72	70	71	70	73	79	79

Source : Les calculs ont été faits par le Centre du commerce international, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale du commerce.

54. En 2005, la Chine, l'Inde et le Brésil ont annoncé l'accès en franchise à leur marché des produits en provenance des pays les moins avancés. Dans l'ensemble, 72,2 % seulement des exportations des pays les moins avancés entrent en franchise sur les marchés d'autres pays en développement, en raison des droits de douane élevés et de l'escalade tarifaire dans les pays en développement. La Chine a accordé l'entrée en franchise des exportations des pays les moins avancés à concurrence de 93,3 %, mais si on exclut le pétrole, ce chiffre est ramené à 48,4 %. En 2005, elle a annoncé de nouvelles mesures d'accès à son marché en faveur de ces pays. On estime que ces mesures auront pour effet de porter à 95,2 % les exportations en franchise de ces pays ou, hors pétrole, à 62,3 % (voir WT/COMTD/LDC/W/38).

55. Les droits de douane que prélèvent les pays développés sur les importations en provenance des pays les moins avancés ont légèrement baissé depuis 10 ans. Les droits moyens sur les importations de textiles ont baissé de plus de 50 %, alors que les droits de douane moyens sur les articles d'habillement et sur les produits agricoles, d'importance stratégique pour les pays les moins avancés, ont beaucoup moins diminué au cours de la même période.

Tableau 2
**Droits de douane moyens prélevés par les pays développés
sur les importations des principaux produits venant des pays
en développement en 1996-2005**

(En pourcentage)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Produits agricoles										
Pays en développement	10,6	10,0	10,0	9,6	9,4	9,3	9,5	9,4	9,2	8,9
Pays les moins avancés	4,0	3,9	3,7	3,8	3,7	2,7	2,8	2,8	3,2	3,1
Textiles										
Pays en développement	7,3	7,2	7,0	6,6	6,6	6,6	6,0	5,8	5,2	5,3
Pays les moins avancés	4,5	4,5	4,3	4,2	4,0	3,8	3,8	3,4	3,2	3,2
Articles d'habillement										
Pays en développement	11,4	11,3	11,2	10,9	10,8	11,3	10,7	10,4	9,2	8,9
Pays les moins avancés	8,1	8,1	8,0	7,9	7,8	7,7	8,1	7,7	6,6	6,6

Source : Les calculs ont été faits par le Centre du commerce international, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale du commerce.

56. En août 2006, 42 pays les moins avancés avaient atteint des phases diverses du programme du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce pour les pays les moins avancés, qui vise à aider ces pays à introduire systématiquement le commerce dans leurs stratégies de développement national et dans leur Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Vingt pays avaient certifié leur étude diagnostique sur l'intégration du commerce et indiqué leurs priorités, 11 en avaient commencé le processus, 6 avaient procédé à l'examen technique et 5 avaient soumis leur demande d'inclusion dans le programme.

57. Un Cadre intégré renforcé¹⁰ plus efficace sera lancé à la fin de 2007. On estime à 400 millions de dollars environ le financement de ce cadre (environ 8 millions de dollars par pays sur cinq ans), dont 77 millions de dollars au niveau 1 (dépenses d'appui principales pour le fonctionnement) et 320 millions de dollars au niveau 2 (dépenses d'appui liées à l'application de la matrice opérationnelle). Cela représente un décuplement des ressources financières affectées au Cadre intégré. Bien qu'il n'y ait pas d'annonces formelles de contributions au Cadre intégré renforcé, le Cadre intégré avait déjà profité d'une augmentation des annonces de contributions à la fin de 2006, puisque ces annonces sont passées de 35 millions de dollars environ à près de 52 millions de dollars, alors que les contributions cumulées, de leur côté, passaient d'environ 34 millions de dollars à environ 49,5 millions de dollars.

¹⁰ Les principaux éléments du Cadre intégré renforcé sont les suivants : a) augmentation des ressources financières qui doivent être complémentaires et prévisibles pour appliquer les matrices opérationnelles; b) renforcement, dans le pays, des capacités de gérer, de mettre en œuvre et de suivre le processus du Cadre intégré; et c) meilleure gouvernance du Cadre intégré.

Engagement 6 **Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement**

58. Comme près de 72 % de la population des pays les moins avancés vit en zone rurale et est étroitement dépendante des revenus engendrés par l'agriculture, ces pays sont très vulnérables à la dégradation des sols, à la sécheresse, à la désertification, au déboisement, à la pollution de l'eau et de l'air et au changement climatique.

59. Ainsi, 36 des 41 pays les moins avancés pour lesquels des données sont disponibles souffrent d'une dégradation anthropogène des terres modérée (de 5 à 10 %) ou très grave (de 50 à 100 %). La dégradation la plus grave (plus de 70 %) est au Burundi et au Rwanda, pays à population dense. Dix des 30 pays en fin de liste pour ce qui est du potentiel foncier et des contraintes à caractère foncier sont des pays les moins avancés. Dans sept, les déserts et les terres arides occupent plus de 95 % de la superficie totale, ce qui fait craindre de graves problèmes de désertification¹¹. Le retour des sécheresses aggrave encore ces problèmes en réduisant la production agricole, ce qui entraîne des pénuries vivrières et des migrations de population.

60. En vertu de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, les pays en développement touchés qui sont parties à la Convention ont été invités à établir des programmes d'action nationale et à intégrer systématiquement la gestion viable à terme des terres dans leur stratégie de réduction de la pauvreté et de développement national. La même convention a également établi un mécanisme mondial conçu pour augmenter les ressources financières à la disposition des pays en développement touchés. En janvier 2007, 38 pays les moins avancés avaient ratifié la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et 12 autres y avaient accédé. Vingt-neuf ont adopté leur programme d'action nationale et 18 ont reçu une assistance au titre du mécanisme financier de la Convention, pour introduire systématiquement la lutte contre la désertification dans les stratégies de réduction de la pauvreté et du développement national.

61. Si les pays les moins avancés sont ceux qui sont le moins responsables du réchauffement mondial, ce sont eux qui sont les plus gravement touchés par le changement climatique, en particulier les petits États insulaires et les pays d'Afrique. Les études récentes¹² apportent des indications probantes selon lesquelles l'Afrique, en raison de multiples stress et de sa faible capacité d'adaptation, est le continent le plus vulnérable aux effets du réchauffement mondial. Les effets du changement climatique en Afrique sont, par exemple, un stress hydrique prononcé, une réduction de la production agricole, de graves perturbations des approvisionnements alimentaires et la montée de la malnutrition. Les études confirment aussi que le changement climatique peut retentir sur les ressources locales des petits États insulaires telles que la pêche et réduire l'attrait de

¹¹ *World Soil Resources Report. Land Resources Potential and Constraints at Regional and Country Levels* (FAO, Rome, 2000). Voir <ftp://ftp.fao.org/agl/agll/docs/wsr.pdf>.

¹² Quatrième rapport d'évaluation sur le réchauffement mondial, remis par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat; rapport Stern sur les aspects économiques du changement climatique; et le rapport de l'Atelier régional africain sur l'adaptation aux changements climatiques, tenu à Accra du 21 au 23 septembre 2006.

ces pays comme destinations touristiques, dégrader l'état des côtes, causer un blanchiment corallien, endommager les équipements essentiels, réduire les ressources en eau, etc.

62. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques fait obligation à toutes les parties d'adopter des politiques nationales et de prendre les mesures voulues pour atténuer les effets du changement climatique. Vu la forte vulnérabilité et les besoins particuliers des pays les moins avancés qui cherchent à s'adapter au changement climatique, la Convention a mis en place un fonds pour ces pays, dont la visée est d'apporter un soutien technique et financier à la préparation de leurs programmes nationaux pour l'adaptation de l'action. En août 2006, 14 pays les moins avancés avaient parachevé leur programme, et les autres devraient avoir fait de même en 2007-2008. Le Fonds a apporté un soutien financier à la rédaction de 44 programmes et à la mise en œuvre de deux projets mondiaux d'une valeur de 11,6 millions de dollars. Quatre autres pays les moins avancés (Angola, Guinée équatoriale, Myanmar et Népal) sont admis à bénéficier du soutien offert au titre des programmes mais n'ont pas encore soumis leurs propositions et un pays n'a pas encore donné d'informations sur l'état de préparation de son programme. Au 28 avril 2006, les ressources totales disponibles au Fonds, notamment sous forme de contributions et annonces de contributions nouvelles, se montaient à 89,9 millions de dollars. La France et l'Italie ont, depuis, annoncé d'autres contributions.

Engagement 7

Mobiliser des ressources financières

63. En dépit d'annonces de contributions récentes, les donateurs n'atteignent pas l'objectif, fixé pour 2010, consistant à consacrer 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés. En 2005, seuls 6 des 22 donateurs avaient atteint ce seuil, recul par rapport à 2004 (7 pays), et un donateur s'apprêtait à atteindre cet objectif en 2010, contre 3 en 2004. Les 15 autres étaient encore loin du compte, en particulier sept pays où l'aide publique au développement consacrée aux pays les moins avancés était en baisse ou inchangée par rapport au revenu national brut. L'apport total de ressources au titre de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés a continué à augmenter, de l'ordre de 6 à 9 % par an, dans la ligne de cet objectif, mais la part allant aux pays les moins avancés dans l'aide publique au développement totale des donateurs est restée inchangée (à 24 %) par rapport à 1994-1995 et a diminué de 6 points de pourcentage par rapport à 2004.

64. Presque tous les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques fournissent aux pays les moins avancés une aide publique au développement sous la forme de dons. En outre, l'aide est déliée au-delà de la proportion prévue dans la recommandation formulée en 2001 par le Comité d'aide au développement, qui exclut l'aide alimentaire et la coopération technique. En outre, le Comité d'aide au développement a supprimé les seuils en deçà desquels l'aide publique au développement pouvait être déliée, encourageant ainsi l'achat local ou régional de biens et de services dans les pays les moins avancés eux-mêmes.

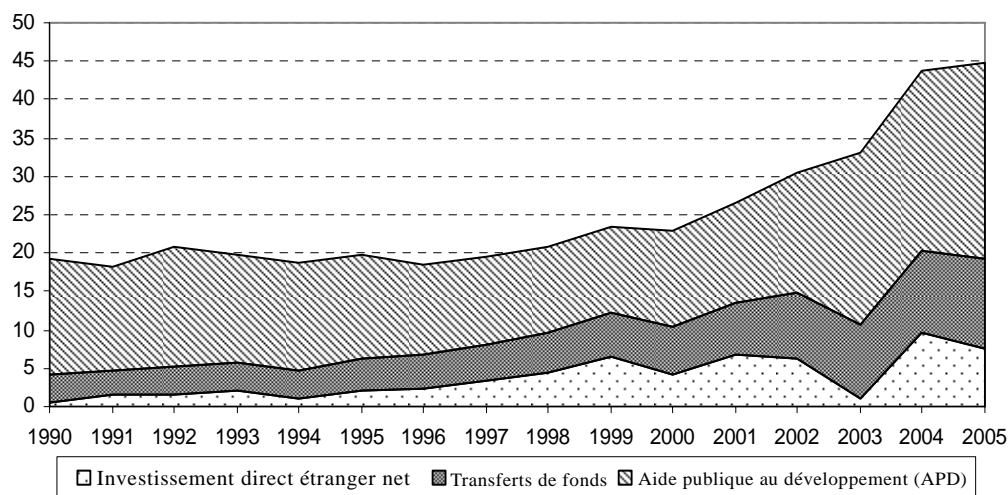
65. L'appui des donateurs à la création de capacités pour les relations commerciales dans les pays les moins avancés a diminué de 59 % par rapport à 2004, même si cette forme d'aide relevant de l'aide publique au développement a

augmenté de 12 %. Entre 2004 et 2005, l'augmentation de l'aide totale pour la création de capacités pour les relations commerciales a été de 4 %, mais, en direction des pays les moins avancés, elle s'est élevée à 1 %.

66. L'allocation de l'aide par les donateurs est caractérisée par la sélectivité et par une forte concentration. Ainsi, neuf pays ont reçu 43,7 % de l'aide des donateurs aux pays les moins avancés en 2005. Dans 14, l'aide publique au développement a représenté une part très appréciable du revenu national brut en 2005. Il s'agit surtout de petits pays les moins avancés insulaires qui ont peu de ressources naturelles et de pays qui sortent d'un conflit et sont lourdement endettés. Une forte dépendance à l'égard de l'aide (plus de 20 % du revenu national brut) non seulement rend ces pays extrêmement vulnérables dans leur développement mais amenuise aussi la responsabilité des gouvernements en fait de collecte de l'impôt et leurs obligations de rendre des comptes aux gouvernés.

Sources de financement du développement en faveur des pays les moins avancés, 1990-2005

(En milliards de dollars des États-Unis)



67. Les engagements de la Banque mondiale au titre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés ont augmenté en 2006, passant de 1 milliard 290 millions de dollars au début de l'année à 2,8 milliards de dollars en août, soit 42 %, en valeur actualisée nette, des engagements souscrits par elle. Le Fonds monétaire international avait déjà honoré 81 % de ses engagements au début de 2006 et a porté ce chiffre à 83 %, soit 1 milliard 220 millions de dollars. Par suite des mesures de radiation de la dette, le service de la dette en pourcentage des exportations a notablement diminué depuis 1990. Trente pays les moins avancés en 2005, contre 27 en 2004 et 14 seulement en 1990, avaient des taux d'endettement par rapport à leurs exportations inférieurs à 10 %. En outre, deux pays seulement en 2005, contre 6 en 1990, avaient des taux d'endettement supérieurs à 20 %.

68. La forte augmentation des investissements étrangers directs dans les pays les moins avancés observée en 2004 s'est poursuivie en 2005, mais dans quelques pays seulement. En 2005, les investissements étrangers directs ont dépassé 5 % du produit intérieur brut dans 11 pays, contre 12 en 2004, et ont été inférieurs à 1 % au

produit intérieur brut ou négatifs dans 18 pays. Quinze pays, en augmentation par rapport à 1990, ont reçu des investissements étrangers directs qui ont représenté entre 1 et 4,9 % de leur produit intérieur brut en 2005.

69. Les transferts de fonds des migrants¹³ vers les pays les moins avancés ont atteint 11,4 milliards de dollars en 2005, mais l'augmentation est due uniquement à celle des transferts de fonds en direction du Bangladesh. Si l'on exclut ce pays, les apports nets au titre des transferts aux pays les moins avancés restent exactement au même niveau (10,4 milliards de dollars) qu'en 2004. Il est à noter que les transferts Sud-Sud dépassent désormais les transferts Nord-Sud aux pays les moins avancés, en dépit de frais et de commissions élevés aux deux bouts de la transaction. Les différences de revenu, les liens de proximité ou de communauté (ethnique, linguistique, religieuse et familiale) avec les pays en développement voisins sont les principaux facteurs qui déterminent les migrations Sud-Sud et donc le niveau des transferts de fonds des travailleurs migrants, comme dans le cas du couloir de migration Bangladesh-Inde, le deuxième en importance dans le monde, et les transferts entre l'Afrique du Sud et le Lesotho et le Mozambique, entre l'Arabie saoudite et le Yémen et le Soudan, ou encore entre l'Inde et le Népal. Cependant, le fort écart de revenu encourage les migrations vers le Nord qui décuplent le revenu. Les États-Unis restent la principale source des transferts Nord-Sud aux pays les moins avancés. Des transferts appréciables des travailleurs migrants du Nord au Sud, vers les pays les moins avancés, ont également leur origine dans la zone euro, en raison surtout du taux de change eurodollars¹⁴.

70. En juin 2005, lors du sommet Sud-Sud, le Qatar a lancé le Fonds du Sud pour le développement et a annoncé une contribution de 20 millions de dollars à cette nouvelle source de financement. Bien que le Qatar ne soit pas un pays donateur, il s'est engagé à atteindre la proportion de 0,7 % de son revenu national brut pour l'aide publique au développement aux pays en développement, et à consacrer entre 0,15 et 0,20 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement aux pays les moins avancés en 2006.

III. Conclusions et recommandations

71. La performance économique des pays les moins avancés a continué à s'améliorer et moins nombreux désormais sont ceux qui sont très en retard; ce sont surtout des États insulaires du Pacifique. Les indicateurs sociaux s'améliorent également mais le progrès socioéconomique général dans les pays les moins avancés africains a été gravement compromis par la poursuite de l'accroissement rapide de la population, ce continent étant celui où la fécondité est la plus forte. Le soutien international à la santé publique y donne certes des dividendes appréciables, mais la malnutrition paraît s'aggraver, en particulier dans les campagnes, où l'agriculture ne permet pas d'absorber les effets d'un accroissement rapide de la population, de la dégradation de l'environnement et

¹³ Les transferts de fonds sont définis comme la somme des transferts de salaires des migrants, des autres prestations versées aux employés et des transferts des migrants, comme il est indiqué dans les statistiques des balances des paiements établies par le Fonds monétaire international.

¹⁴ On estime que l'appréciation de l'euro, qui est passé de 0,89 dollar en 2001 à 1,19 dollar à la fin de 2005, explique un transfert de 5,7 milliards de dollars, soit 7 % des transferts de fonds reçus par l'ensemble des pays en développement en 2001-2005.

des problèmes liés au changement climatique. De ce fait, les pays les moins avancés africains sont de plus en plus aux prises avec le risque de pénurie vivrière, de perturbations des approvisionnements et de famine.

72. Réaliser les objectifs du Programme d'action suppose que les donateurs mettent plus nettement l'accent sur l'augmentation de la capacité productive des pays les moins avancés, en particulier dans l'agriculture. Ils doivent également accroître la part de leur aide à l'équipement physique et au développement technologique, moyens d'améliorer la productivité et la compétitivité des pays les moins avancés. Et surtout les donateurs doivent s'employer à accroître le volume de leur aide afin d'atteindre l'objectif international de 0,15 à 0,20 % de leur propre revenu national brut, au titre de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés d'ici à 2010 et d'améliorer l'efficacité de l'aide (appropriation de l'aide, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle) comme convenu à Rome puis Paris.

73. Les pays développés doivent tenir sans réserve leur engagement de donner à tous les produits des pays les moins avancés un accès en franchise et sans quota à leur marché et de leur fournir une assistance technique liée au commerce, en particulier par le canal de l'Aide au commerce et au titre du Cadre intégré renforcé, qui vise à desserrer les contraintes d'offre dont souffrent les pays les moins avancés et à mieux intégrer le commerce international dans leurs plans de développement et leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Améliorer l'efficacité de l'accès préférentiel aux marchés suppose d'améliorer aussi la couverture et la prévisibilité des préférences et la libéralisation des règles d'origine (simplification, harmonisation et assouplissement). Accorder le traitement non discriminatoire le plus généreux possible à tous les pays les moins avancés, de façon durable et sans condition, serait un moyen d'accroître l'utilisation des préférences non réciproques accordées par les pays développés. Quant aux pays en développement, ils pourraient envisager a) d'accorder des préférences non réciproques aux pays les moins avancés et b) de réduire les droits de douane sur tous les produits non agricoles importés de ces pays.

74. De leur côté, les pays les moins avancés devraient renforcer leur appropriation de l'aide par une concertation largement représentative, sans exclusive, sur le développement, avec la société civile et le secteur privé, et sur la mobilisation efficace des ressources intérieures et la gestion de l'aide, la transparence et l'obligation de rendre des comptes, la coordination et la cohérence, la mise en œuvre de l'aide axée sur les résultats, le suivi et l'évaluation de l'application du Programme de Bruxelles au niveau du pays. À mesure qu'ils s'engagent, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement, dans la préparation de la deuxième génération des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, des stratégies nationales de développement basées sur les objectifs du Millénaire pour le développement et du nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les pays les moins avancés doivent valoriser les synergies, au niveau du pays, entre les objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme de Bruxelles et les initiatives régionales telles que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, pour bien veiller à ce qu'elles soient complémentaires et se renforcent mutuellement.

75. La lutte contre la corruption doit faire partie intégrante de la lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés. Pour être efficaces, les stratégies anticorruption doivent être animées par le pays lui-même et être replacées dans l'optique plus large de la bonne gouvernance. La simplification des procédures, la transparence, la responsabilisation des décideurs, l'engagement de la société civile et l'obtention du concours d'un tiers honnête (intérieur ou international) pour le suivi et l'application de la loi sont également de nature à améliorer le système national de contrôles et d'équilibres, prévenir la corruption, améliorer la prestation du service public et attirer les investissements.

76. Dans les pays les moins avancés, les politiques favorables aux pauvres doivent englober des politiques visant à accroître la production agricole et la productivité du travail. À cette fin, ces pays devraient suivre des politiques économiques, commerciales et d'investissements favorables et veiller à l'accès des pauvres, en particulier des femmes, au crédit, à la terre et aux marchés. Créer des conditions équitables initiales est important pour promouvoir la concurrence entre fournisseurs possibles d'intrants essentiels tels que les semences et les engrais, et pour inciter l'entreprise privée à investir dans les agro-industries et les agriculteurs à adopter de nouvelles techniques agricoles viables et à diversifier leur production vers des cultures à plus forte valeur ajoutée, qui peuvent relever leur revenu et les aider à sortir de la pauvreté. L'élimination des subventions agricoles qui faussent le commerce et le transfert des technologies et pratiques agricoles appropriées par les pays développés, devraient compléter les efforts des pays les moins avancés.

77. Les politiques favorables aux pauvres que suivent les pays les moins avancés doivent inclure le développement durable des moyens de transport (construction, relèvement et entretien) aux niveaux local, national et transfrontière. Pour combler l'important manque d'équipement dont souffrent ces pays, il faut une démarche systématique de développement des infrastructures, et d'augmentation des investissements publics dans : a) l'équipement rural, important pour accroître la productivité agricole et encourager l'établissement de liens favorables à la croissance rurale entre les activités agricoles et non agricoles; b) les moyens de transport nationaux, d'importance critique pour la croissance de l'économie moderne, la diversification, le changement structurel et l'intégration dans les échanges mondiaux; et c) les infrastructures transfrontières, importantes pour l'intégration régionale.

78. Pour améliorer l'accès à l'électricité dans les pays les moins avancés, il faut résoudre les multiples problèmes de sa production, de sa transmission et de sa distribution nationales, en créant un environnement favorable, en adoptant une politique et une réglementation effectives, en améliorant la capacité de gestion et en veillant à ce que les compagnies d'électricité soient financièrement solides. Il faut aussi réfléchir à l'approvisionnement régional rentable (hydroélectricité, charbon et gaz) et à l'intégration régionale pour promouvoir les échanges d'énergie. En outre, des solutions immédiates au problème de la production d'électricité et des aides de rémission pour amoindrir la cherté de l'énergie doivent être fournies aux pays les moins avancés les plus gravement touchés. L'augmentation de la distribution d'électricité dans les pays les moins avancés suppose aussi le développement d'une stratégie pluriannuelle plus ambitieuse d'expansion des réseaux de distribution et de financement consorcial, pour assurer un soutien viable et prévisible au secteur de l'énergie.

79. Pour combler la fracture numérique entre les pays les moins avancés et le reste du monde, il faut que les décideurs, les autorités de tutelle et les opérateurs et fournisseurs de services de téléphone s'adaptent aux problèmes et aux possibilités qu'engendre l'informatique. La tarification est un facteur critique pour réduire le fossé numérique. De nouvelles technologies, la privatisation et la concurrence peuvent amener une baisse des prix, mais elles supposent une réglementation efficace, transparente et prévisible qui crée un climat favorable aux investissements, favorise les possibilités d'activités commerciales et facilite la réalisation des avantages découlant de l'informatique dans l'intérêt des pauvres. Faire participer le secteur privé au développement de l'informatique dans les zones rurales reculées suppose également des incitations efficaces, des dégrèvements, le dédouanement du matériel informatique et un accès facile à des fonds de service universel.

80. Pour attirer un volume plus important d'investissements directs étrangers vers les pays les moins avancés, il faut : a) améliorer encore le climat des affaires et des investissements et la gestion publique; b) réduire les risques non commerciaux attachés à ces investissements; c) faire entrer les pays les moins avancés dans des zones monétaires régionales ou sous-régionale soutenues par l'aide; d) adopter des stratégies de promotion ciblée des investissements; et e) réaliser les infrastructures nécessaires. Identifier de nouveaux créneaux au-delà des domaines traditionnels (pétrole, gaz et minéraux) et des anciens marchés coloniaux (par exemple, par le tourisme et les services basés sur l'informatique) est également un élément important d'une bonne stratégie d'investissements étrangers dans ces pays.

81. La coopération Sud-Sud présente un grand intérêt potentiel pour la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés et doit être encore encouragée. L'expérience montre que la coopération entre pays présentant des conditions semblables (environnement, culture, économie) se traduit souvent par le transfert de technologies mieux adaptées. Quand la coopération se fait entre pays voisins, les frais d'exploitation (personnel, transport, etc.) sont bien moindres. L'aide Sud-Sud améliore les utilisations de l'aide et augmente le total des ressources d'aide. Comme les investissements Nord-Sud, les investissements Sud-Sud peuvent améliorer la productivité et les recettes fiscales. Cependant, la coopération Sud-Sud doit être considérée non pas comme une solution différente mais comme un précieux complément à la coopération Nord-Sud.

Annexe

Tableaux statistiques

Tableau d'annexe 1

Croissance économique et formation de capital fixe

	Croissance annuelle moyenne du PIB en dollars constants des États-Unis (pourcentage)			PIB par habitant en dollars constants des États-Unis		PIB par habitant en dollars courants	Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB	Investissements étrangers directs, apports nets en pourcentage du PIB			Population totale(en milliers d'habitants)	Taux d'accroissement annuel de la population
	1990-1995	1995-2000	2000-2005	1990	2005	2005	2004/2005	1990	2004	2005	2005	2000-2005
<i>Pays les moins avancés</i>												
Afrique												
Angola ^a	(4,20)	6,11	6,83	977	1 004	1 309	12	(3,3)	7,3	(4,0)	16 095	2,89
Bénin	4,01	5,31	3,89	356	430	500	20	3,4	2,7	0,5	8 490	3,22
Burkina Faso	4,93	5,23	4,59	335	458	348	19	0,0	0,3	0,4	13 933	3,19
Burundi	(2,12)	(1,21)	2,29	203	149	93	15	0,1	0,0	0,1	7 859	3,29
Cap Vert	5,21	8,36	4,07	867	1 462	1 947	28	0,1	2,2	5,5	507	2,35
Comores	(0,55)	0,04	1,70	475	341	427	21	0,2	0,0	0,3	798	2,65
Djibouti	2,07	0,40	2,42	819	747	852	16	..	5,8	3,2	804	1,94
Érythrée	..	0,84	2,88	..	342	187	22	..	(1,2)	1,2	4 527	4,12
Éthiopie	2,18	5,32	3,24	159	182	106	22	0,1	5,6	2,4	78 986	2,59
Gambie	2,51	5,54	3,18	356	391	281	19	4,5	14,2	11,3	1 617	3,11
Guinée	3,74	4,26	2,35	453	509	421	11	0,6	2,4	3,1	9 003	1,86
Guinée-Bissau	3,95	(1,45)	(1,12)	230	162	176	13	0,8	0,6	3,3	1 597	3,06
Guinée équatoriale ^a	6,30	34,20	20,16	462	4 899	7 845	64	8,4	51,4	57,6	484	2,34
Lesotho	3,98	2,86	2,59	388	547	764	44	2,8	9,0	6,3	1 981	0,99
Libéria	(22,50)	34,53	(1,78)	180	134	146	10	58,6	41,6	35,4	3 442	2,28
Madagascar	(0,33)	3,85	1,46	256	217	222	19	0,7	0,4	0,6	18 643	2,83
Malawi	5,32	2,39	1,35	185	217	165	7	1,2	0,0	0,1	13 226	2,58
Mali	3,80	4,11	5,30	282	365	377	18	0,2	2,1	3,0	11 611	2,98
Mauritanie	4,84	4,35	3,41	503	635	416	14	0,7	0,3	6,2	2 963	2,88
Mozambique	1,92	7,92	7,54	202	323	328	15	0,4	4,1	1,6	20 533	2,42
Niger	1,53	2,78	3,23	296	269	199	15	1,6	0,9	0,4	13 264	3,52

	Croissance annuelle moyenne du PIB en dollars constants des États-Unis (pourcentage)			PIB par habitant en dollars constants des États-Unis		PIB par habitant en dollars courants	Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB	Investissements étrangers directs, apports nets en pourcentage du PIB			Population totale(en milliers d'habitants)	Taux d'accroissement annuel de la population
	1990-1995	1995-2000	2000-2005	1990	2005	2005	2004/2005	1990	2004	2005	2005	2000-2005
<i>Pays les moins avancés</i>												
Ouganda	7,45	6,45	4,63	206	322	280	22	(0,1)	3,3	2,9	28 947	3,18
République centrafricaine	0,75	2,51	(1,15)	432	361	330	6	0,0	(1,0)	0,4	4 191	1,63
République-Unie de Tanzanie	3,99	7,23	5,34	144	224	297	18	0,0	4,2	3,9	38 478	2,56
Rwanda	(8,49)	10,17	4,05	358	363	205	18	0,3	0,4	0,4	9 234	2,43
Sao Tomé-et-Principe	1,44	2,10	3,80	493	540	447	52	..	(2,5)	9,9	153	1,71
Sénégal	1,41	5,38	3,78	714	840	672	23	1,0	1,0	0,7	11 770	2,60
Sierra Leone	(5,39)	(3,73)	4,97	159	97	196	17	5,0	5,7	4,9	5 586	4,23
Somalie	(7,20)	1,73	2,41	149	105	262	20	0,6	8 196	3,00
Soudan ^a	4,77	1,64	5,21	626	811	562	32	(0,2)	7,0	8,4	36 900	2,02
Tchad ^a	4,26	2,46	11,82	254	396	426	38	0,5	11,1	12,9	10 146	3,62
Togo	1,19	1,61	2,04	396	333	348	20	1,1	2,8	0,1	6 239	2,88
Zambie	(2,03)	2,72	3,19	487	429	463	25	6,2	4,4	3,6	11 478	1,88
Asie et Pacifique												
Afghanistan	(6,44)	(8,92)	7,70	299	99	184	22	25 067	3,79
Bangladesh	4,49	5,34	4,20	306	454	443	24	0,0	0,8	1,3	153 281	1,89
Bhoutan	5,57	6,45	5,46	173	315	368	46	0,5	0,1	0,1	637	2,63
Cambodge	6,45	5,09	4,11	174	264	316	22	..	2,5	6,1	13 956	1,76
Îles Salomon	7,68	(2,38)	(0,70)	657	553	585	19	4,9	0,4	(0,3)	472	2,57
Kiribati	4,09	5,64	1,43	396	504	815	8	92	1,81
Maldives	6,68	8,34	5,51	1 000	1 810	2 345	36	2,6	1,9	1,2	295	1,57
Myanmar	5,84	8,28	4,87	127	260	219	11	47 967	0,89
Népal	5,19	4,82	1,96	184	238	245	19	0,2	0,0	0,0	27 094	2,08
République démocratique populaire lao	6,41	6,17	4,55	186	305	419	25	0,7	0,7	1,0	5 664	1,62
Samoa	0,08	3,92		1 247	1 541	1 968	40	5,9	0,6	(0,9)	184	0,70
Timor-Leste	1,12	(4,57)	2,98	244	197	370	27	1 067	5,31
Tuvalu	3,04	1,90	4,38	1 012	1 451	2 141	56	10	0,50
Vanuatu	4,54	1,29	(0,25)	1 023	969	1 405	29	8,7	6,3	3,9	215	2,54

	Croissance annuelle moyenne du PIB en dollars constants des États-Unis (pourcentage)			PIB par habitant en dollars constants des États-Unis		PIB par habitant en dollars courants	Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB	Investissements étrangers directs, apports nets en pourcentage du PIB			Population totale(en milliers d'habitants)	Taux d'accroissement annuel de la population
	1990-1995	1995-2000	2000-2005	1990	2005	2005	2004/2005	1990	2004	2005	2005	2000-2005
<i>Pays les moins avancés</i>												
Yémen ^a	4,85	5,86	3,17	335	393	643	14	(2,7)	1,1	(1,8)	21 096	2,97
Amérique latine et Caraïbes												
Haïti	(4,05)	2,06	(1,27)	381	263	471	13	0,3	0,2	0,2	9 296	1,62

Sources : Accroissement du produit intérieur brut par habitant, Division de statistique de l'ONU, *National Accounts Main Aggregates Database*, <http://unstats.un.org/unsd/snema/anlist.asp> et calculs supplémentaires établis par la Division de statistique; investissements étrangers directs, Banque mondiale, *Indicateurs du développement mondial 2007*, tableau 6.1 (Washington, DC); Division de la population, *Perspectives démographiques mondiales : la révision de 2006*, version papier et CD-ROM (document ESA/P/WP.202).

^a Désigne un pays exportateur de pétrole.

Tableau d'annexe 2
Pauvreté et faim

	<i>Pourcentage de la population disposant de moins de 1 dollar par jour</i>		<i>Proportion de la population qui est sous-alimentée</i>			<i>Écart de pourcentage par rapport à la population sous-alimentée</i>		<i>Espérance de vie à la naissance (années)</i>		<i>Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)</i>
	1990-1996	1997-2004	1990-1992	2000-2003	2002-2004	1990-1992	1990-1992	1990/95	2000/05	1990-2005
						à 2000-2003	à 2002-2004			
<i>Pays les moins avancés</i>										
Afrique										
Angola	–	–	58	38	35	(20)	(23)	39,8	40,7	0,9
Bénin	–	31,0	20	14	12	(6)	(8)	53,5	53,8	0,3
Burkina Faso	63,0	27,0	21	17	15	(4)	(6)	46,8	47,4	0,6
Burundi	45,0	55,0	48	67	66	19	18	42,4	43,5	1,1
Cap Vert	–	–	–	–	–	–	–	66,4	70,2	3,8
Comores	–	–	–	–	–	–	–	57,9	63,0	5,1
Djibouti	–	–	53	26	24	(27)	(29)	51,2	52,7	1,5
Érythrée	–	–	–	73	75	–	–	49,4	53,5	4,1
Éthiopie	31,0	23,0	–	46	46	–	–	47,2	47,6	0,4
Gambie	54,0	59,0	22	27	29	5	7	51,4	55,5	4,1
Guinée	–	–	39	24	24	(15)	(15)	48,7	53,6	4,9
Guinée-Bissau	–	–	24	37	39	13	15	43,0	44,6	1,6
Guinée équatoriale	–	–	–	–	–	–	–	45,9	43,5	(2,4)
Lesotho	39,5	–	17	12	13	(5)	(4)	58,3	36,7	(21,6)
Libéria	–	–	35	49	50	14	15	40,5	42,5	2,0
Madagascar	46,0	61,0	35	38	38	(27)	3	52,0	55,3	3,3
Malawi	–	42,0	50	34	35	(16)	(15)	45,2	39,6	(5,6)
Mali	72,0	–	29	28	29	(1)	0	46,7	47,8	1,1
Mauritanie	39,0	26,0	15	10	10	(5)	(5)	49,4	52,5	3,1
Mozambique	38,0	–	66	45	44	(21)	(22)	43,6	41,9	(1,7)
Niger	51,5	–	41	32	32	(9)	(9)	40,6	44,3	3,7
Ouganda	86,0	85,0	24	19	19	(5)	(5)	43,6	46,8	3,2
République centrafricaine	67,0	–	50	45	44	(5)	(6)	46,7	39,4	(7,3)
République démocratique du Congo	–	–	32	72	74	40	42	44,7	43,1	(1,6)

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Pourcentage de la population disposant de moins de 1 dollar par jour</i>		<i>Proportion de la population qui est sous-alimentée</i>			<i>Écart de pourcentage par rapport à la population sous-alimentée</i>		<i>Espérance de vie à la naissance (années)</i>		<i>Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)</i>
	1990-1996	1997-2004	1990-1992	2000-2003	2002-2004	1990-1992 à 2000-2003	1990-1992 à 2002-2004	1990/95	2000/05	1990-2005
République-Unie de Tanzanie	49,0	58,0	37	44	44	7	7	52,4	46,0	(6,4)
Rwanda	–	52,0	44	36	33	(8)	(11)	23,6	43,6	20,0
Sao Tomé-et-Principe	–	–	18	12	10	(6)	(8)	62,0	62,9	0,9
Sénégal	33,5	–	23	23	20	0	(3)	54,1	55,6	1,5
Sierra Leone	–	–	47	50	51	3	4	38,4	40,6	2,2
Somalie	–	–	–	–	–	–	–	39,7	46,2	6,5
Soudan	–	–	32	27	26	(5)	(6)	53,4	56,3	2,9
Tchad	–	–	58	33	35	(25)	(23)	46,2	43,6	(2,6)
Togo	–	–	33	25	24	(8)	(9)	57,7	54,2	(3,5)
Zambie	70,7	76,0	48	47	46	(1)	(2)	43,4	37,4	(6,0)
Asie et Pacifique										
Afghanistan	–	–	–	–	–	–	–	45,5	46,0	0,5
Bangladesh	30,7	36,0	35	30	30	(5)	(5)	56,3	62,6	6,3
Bhoutan	–	–	–	–	–	–	–	55,9	62,7	6,8
Cambodge	–	55,0	43	33	33	(10)	(10)	55,0	56,0	1,0
Îles Salomon	–	–	33	20	21	(13)	(12)	60,9	62,2	1,3
Kiribati	–	–	9	6	7	(3)	(2)	–	–	–
Maldives	–	–	17	11	10	(6)	(7)	61,0	66,3	5,3
Myanmar	–	–	10	5	5	(5)	(5)	56,7	60,1	3,4
Népal	39,0	–	20	17	17	(3)	(3)	55,9	61,4	5,5
République démocratique populaire lao	8,0	27,0	29	21	19	(8)	(10)	50,8	54,5	3,7
Samoa	–	–	11	4	4	(7)	(7)	66,0	70,0	4,0
Timor-Leste	–	–	11	8	9	(3)	(2)	47,8	55,1	7,3
Tuvalu	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Vanuatu	–	–	12	12	11	0	–	65,1	68,4	3,3
Yémen	4,0	16,0	34	37	38	3	4	55,7	60,3	4,6

	Pourcentage de la population disposant de moins de 1 dollar par jour		Proportion de la population qui est sous-alimentée			Écart de pourcentage par rapport à la population sous-alimentée		Espérance de vie à la naissance (années)		Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années)
	1990-1996	1997-2004	1990-1992	2000-2003	2002-2004	1990-1992 à 2000-2003	1990-1992 à 2002-2004	1990/95	2000/05	1990-2005
	<i>Pays les moins avancés</i>									
Amérique latine et Caraïbes										
Haïti	–	54,0	65	47	46	(18)	(19)	48,2	51,5	3,3

Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement mondial 2007*, tableau 2.6 (Washington), données supplémentaires valables jusqu'au 16 avril 2007, calculées par la Base de création de données de la Banque mondiale Povcal Net (<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/jsp/index>); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde en 2006, Éradiquer la faim dans le monde, bilan 10 ans après le Sommet mondial de l'alimentation* (Rome, 2006) avec des mises à jour de la base de données statistiques de la FAOSTAT, statistiques de la sécurité alimentaire (<http://www.fao.org/foodsecurity/index-en.htm>), site consulté le 1^{er} mars 2007; Division de la population de l'ONU, *Perspectives démographiques mondiales – la révision de 2006*, version papier et CD-ROM (document ESA/P/WP.202).

Tableau d'annexe 3
Services de soins de santé et de santé procréatrice

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (pourcentage)</i>	<i>Femmes ayant déclaré au moins une visite anténatale (pourcentage)</i>	<i>Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)</i>	<i>Contraception chez les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, toutes méthodes confondues (pourcentage)</i>	
	<i>1997/2005</i>	<i>1997/2005</i>	<i>2000</i>	<i>1990/1995</i>	<i>1997/2005</i>
Afrique					
Angola	45	66	1 700	8	6
Bénin	66	81	850	16	19
Burkina Faso	38	73	1 000	8	14
Burundi	25	78	1 000	..	16
Cap-Vert	89	99	150	..	53
Comores	62	74	480	21	26
Djibouti	61	67	730	..	9
Érythrée	28	70	630	5	8
Éthiopie	6	27	850	4	8
Gambie	55	91	540	12	18
Guinée	56	82	740	2	7
Guinée-Bissau	35	62	1 100	..	8
Guinée équatoriale	65	86	880
Lesotho	55	90	550	23	37
Libéria	51	85	760	..	10
Madagascar	51	80	550	17	27
Malawi	56	92	1 800	13	33
Mali	41	57	1 200	..	8
Mauritanie	57	64	1 000	3	8
Mozambique	48	85	1 000	..	17
Niger	14	41	1 600	4	14
Ouganda	39	92	880	..	20
République centrafricaine	44	62	1 100	15	28
République démocratique du Congo	61	68	990	8	31
République-Unie de Tanzanie	43	78	1 500	10	26
Rwanda	39	94	1 400	21	17
Sao Tomé-et-Principe	76	91	100 ^a	..	29
Sénégal	58	79	690	7	12
Sierra Leone	42	68	2 000	..	4
Somalie	25	32	1 100
Soudan	87	60	590	10	7
Tchad	14	39	1 100	..	3
Togo	61	85	570	..	26
Zambie	43	93	750	15	34

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (pourcentage)</i>	<i>Femmes ayant déclaré au moins une visite anténatale (pourcentage)</i>	<i>Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)</i>	<i>Contraception chez les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, toutes méthodes confondues (pourcentage)</i>	
	<i>1997/2005</i>	<i>1997/2005</i>	<i>2000</i>	<i>1990/1995</i>	<i>1997/2005</i>
Asie et Pacifique					
Afghanistan	14	16	1 900	..	10
Bangladesh	13	49	380	40	58
Bhoutan	37	51	420	19	31
Cambodge	32	38	450	13	24
Îles Salomon	85	..	130	..	11
Kiribati	85	88	56 ^a	..	88
Maldives	70	81	110	..	39
Myanmar	57	76	360	17	34
Népal	15	28	740	23	38
République démocratique populaire lao	19	27	650	19	27
Samoa	100	..	130	..	30
Timor-Leste	18	61	660	..	10
Tuvalu	100	..	–	..	32
Vanuatu	88	..	130	..	28
Yémen	27	41	570	7	23
Amérique latine et Caraïbes					
Haïti	24	79	680	..	28

Sources : Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2007 : femmes et enfants, le double dividende de l'égalité des sexes* (New York, 2007), tableau 8, et Division de la population de l'ONU, *World Contraceptive Use 2005 (Usage des contraceptifs dans le monde en 2005)* (CD-ROM et planche murale).

^a D'après les données fournies par le pays.

Tableau d'annexe 4
Accès universel à l'enseignement primaire et égalité des sexes
dans l'enseignement

A. Scolarisation

Pays les moins avancés	Taux net de scolarisation dans le primaire			Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire			Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire		Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur		
	1990/91	2002/03	2004	1990/91	2002/03	2004	1990/91	2004	1990/91	2002/03	2004
Afrique											
Angola	58	0,95	0,65	0,63
Bénin	45	...	83	0,52	..	0,78	0,41	0,49	0,14
Burkina Faso	26	36	40	0,63	0,74	0,77	0,52	0,67	0,29	0,75	0,27
Burundi	53	57	57	0,85	0,84	0,89	0,58	0,75	0,36	0,34	0,36
Cap-Vert	94	99	92	0,95	0,98	0,99	..	1,08	..	0,40	1,14
Comores	57	0,73	0,65	0,75	0,80
Djibouti	31	...	33	0,72	0,81	..	0,66	0,67	0,83
Érythrée	16	45	48	0,99	0,86	0,85	..	0,56	0,25
Éthiopie	23	47	56	0,75	0,81	0,94	0,75	0,64	0,22	0,15	0,33
Gambie	48	79	75	0,71	..	1,06	0,49	0,82	..	0,33	0,25
Guinée	26	65	64	0,51	0,79	0,84	0,33	0,45	0,20
Guinée-Bissau	38	0,56
Guinée équatoriale	91	...	85	0,97	..	0,85	..	0,56	0,14	0,80	..
Lesotho	73	86	86	1,24	1,07	1,06	1,47	1,27	1,22	0,57	2,00
Libéria	1,48	..
Madagascar	65	79	89	1,00	1,01	1,00	0,97	..	0,82	0,83	0,91
Malawi	50	...	95	0,92	..	1,05	0,46	0,82	0,33	0,41	0,55
Mali	20	44	46	0,61	0,78	0,85	0,51	0,59	0,16	..	0,44
Mauritanie	35	68	74	0,74	0,99	0,99	0,46	0,82	0,16	0,27	0,29
Mozambique	45	55	71	0,76	0,91	0,90	0,57	0,69	..	0,47	0,47
Niger	24	38	39	0,58	0,69	0,71	0,43	0,64	0,33
Ouganda	53	0,82	0,56	0,79	0,39	0,52	0,63
République centrafricaine	54	0,66	0,40	...	0,15	1,09	..
République démocratique du Congo	55	0,78	0,77	..
République-Unie de Tanzanie	50	69	91	1,01	0,99	0,98	0,70	0,44	0,43
Rwanda	67	87	73	0,99	1,04	1,04	0,76	0,92	..	0,46	0,67
Sao Tomé-et-Principe	98	1,00	..	1,00
Sénégal	47	69	66	0,74	0,93	0,95	0,53	0,72
Sierra Leone	41	0,73	0,57	0,50
Somalie
Soudan	43	0,75	0,79	0,89	0,88

	<i>Taux net de scolarisation dans le primaire</i>			<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire</i>			<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire</i>		<i>Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur</i>		
	<i>1990/91</i>	<i>2002/03</i>	<i>2004</i>	<i>1990/91</i>	<i>2002/03</i>	<i>2004</i>	<i>1990/91</i>	<i>2004</i>	<i>1990/91</i>	<i>2002/03</i>	<i>2004</i>
<i>Pays les moins avancés</i>											
Tchad	37	61	57	0,45	..	0,68	0,20	0,32
Togo	75	79	79	0,71	0,84	0,85	0,34	0,49	0,16
Zambie	79	68	80	0,97	0,99	1,00	0,67	0,79
Asie et Pacifique											
Afghanistan	27	0,55	0,52	0,19	0,48	..	0,27
Bangladesh	71	84	94	0,87	1,05	1,03	0,52	1,04	0,20	0,50	0,47
Bhoutan	0,82
Cambodge	67	93	98	0,83	0,95	0,96	0,43	0,67	..	0,45	0,45
Îles Salomon	83	72	80	0,86	..	0,99	0,63	0,75
Kiribati	1,13
Maldives	87	92	90	1,00	1,01	1,01	1,02	1,08	2,50
Myanmar	98	84	88	0,96	1,01	1,02	0,98	0,96
Népal	79	0,87	0,44	0,82	0,32	0,34	0,38
République démocratique populaire lao	63	85	84	0,85	0,93	0,94	0,62	0,72	0,62
Samoa	..	98	90	1,00	1,22	1,11	1,00
Timor-Leste	1,00
Tuvalu
Vanuatu	71	94	94	1,02	..	0,98	0,79	0,82	0,57
Yémen	52	72	75	0,38	0,70	0,73	0,21	0,45	0,35
Amérique latine et Caraïbes											
Haïti	22	1,05	0,96

B. Alphabétisation des adultes

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Alphabétisation des adultes (âgés de plus de 15 ans)</i>						<i>Évolution des écarts entre les hommes et les femmes (en points de pourcentage) de 1990 à 2000/04*</i>	<i>Évolution du taux d'alphabétisation des adultes (en points de pourcentage) de 1990 à 2000/04</i>
	<i>Pourcentage d'alphabétisés</i>							
	<i>1990</i>	<i>2000/04</i>	<i>Total</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Total</i>		
Afrique								
Angola	53,8	82,1	66,8
Bénin	15,5	38,1	26,4	23,0	48,0	35,0	2,4	8,6
Burkina Faso	15,0	29,0	22,0
Burundi	26,6	48,4	37,0	52,0	67,0	59,0	-6,8	22,0
Cap-Vert	54,3	76,2	63,8	71,0	87,0	78,0	-5,9	14,2
Comores	46,4	61,4	53,8
Djibouti	39,7	66,8	53,0
Érythrée	34,8	58,5	46,4
Éthiopie	19,8	37,3	28,6	38,0	52,0	45,0	-3,5	16,4
Gambie	19,7	31,7	25,6
Guinée	12,9	42,3	27,2	18,0	43,0	29,0
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale	61,1	85,8	73,3	80,0	93,0	87,0
Lesotho	89,5	65,4	78,0	90,3	73,7	81,4	7,5	3,4
Libéria	22,8	55,4	39,2
Madagascar	49,8	66,4	58,0	65,0	77,0	71,0
Malawi	36,2	68,8	51,8	54,0	75,0	64,0	-11,6	12,2
Mali	11,9	26,7	19,0
Mauritanie	23,9	46,3	34,8	43,0	60,0	51,0	-5,4	16,2
Mozambique	18,4	49,3	33,5
Niger	5,1	18,0	11,4	15,0	43,0	29,0	15,1	17,6
Ouganda	43,5	69,3	56,1	58,0	77,0	67,0	-6,8	10,9
République centrafricaine	20,7	47,1	33,2	33,5	64,7	48,6	4,8	15,4
République démocratique du Congo	34,4	61,4	47,5	54,0	81,0	67,0
République-Unie de Tanzanie	51,0	75,5	62,9	62,0	78,0	69,0	-8,5	6,1
Rwanda	44,0	62,9	53,3	60,0	71,0	65,0	-7,9	11,7
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	18,6	38,2	28,4	29,0	51,0	39,0	2,4	10,6
Sierra Leone	24,0	47,0	35,0
Somalie
Soudan	32,0	60,0	45,8	52,0	71,0	61,0	-9,0	15,2

	Alphabétisation des adultes (âgés de plus de 15 ans)								
	Pourcentage d'alphabétisés						Évolution des écarts entre les hommes et les femmes (en points de pourcentage) de 1990 à 2000/04*	Évolution du taux d'alphabétisation des adultes (en points de pourcentage) de 1990 à 2000/04	
	1990			2000/04					
Pays les moins avancés	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total			
Tchad	18,8	37,0	27,7	13,0	41,0	26,0	9,8	-1,7	
Togo	28,7	60,5	44,2	38,0	69,0	53,0	-0,8	8,8	
Zambie	58,7	78,6	68,2	60,0	76,0	68,0	-3,9	-0,2	
Asie et Pacifique									
Afghanistan	13,0	43,0	28,0	
Bangladesh	23,7	44,3	34,2	33,0	52,0	43,0	-1,6	8,8	
Bhoutan	
Cambodge	48,8	77,7	62,0	64,0	85,0	74,0	-7,9	12,0	
Îles Salomon	
Kiribati	
Maldives	94,6	95,0	94,8	96,0	96,0	96,0	-0,4	1,2	
Myanmar	74,2	87,4	80,7	86,0	94,0	90,0	-5,2	9,3	
Népal	14,0	47,4	30,4	35,0	63,0	49,0	-5,4	18,6	
République démocratique populaire lao	42,8	70,3	56,5	61,0	77,0	69,0	-11,5	12,5	
Samoa	97,4	98,5	98,0	99,0	99,0	99,0	-1,1	1,0	
Timor-Leste	
Tuvalu	
Vanuatu	74,0	
Yémen	12,9	55,2	32,7	33,0	72,0	53,0	-3,3	20,3	
Amérique latine et Caraïbes									
Haïti	36,9	42,6	39,7	

Sources : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous : un bon départ – Protection et éducation de la petite enfance* (Paris, 2007), tableaux 12 et 13. Les données portent sur la dernière année pour laquelle elles sont disponibles au cours de la période 2000-2004. En l'absence de données primaires, l'UNESCO s'appuie sur des estimations nationales et internationales; Rapports femmes/hommes pour 1990-1991, données tirées de la base de données sur les *Indicateurs du Millénaire*, indicateur 9 (consultée le 1^{er} février 2006).

* Un signe négatif (-) marque une réduction de l'écart entre les sexes; un signe positif (+) indique un accroissement de l'écart.

Tableau d'annexe 5
Santé infantile et juvénile

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</i>			<i>Taux de mortalité infantile</i>			<i>Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole</i>		<i>Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos</i>		<i>Pourcentage d'enfants de moins de 6 mois nourris exclusivement au sein</i>		<i>Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale modérée ou élevée</i>	
	1990	2004	2005	1990	2004	2005	2004	2005	2004	2005	1996/2004	2005	1996/2004	2005
Afrique														
Angola	260	260	260	154	154	154	84	45	59	47	23	11	21	31
Bénin	185	152	150	111	90	89	64	85	83	93	11	38	31	23
Burkina Faso	210	192	191	113	97	96	78	84	88	96	23	19	40	38
Burundi	190	190	190	114	114	114	84	75	74	74	55	62	47	45
Cap-Vert	60	36	35	45	27	26	72	65	75	73	..	57
Comores	120	70	71	88	52	53	57	80	76	80	12	21	46	25
Djibouti	175	126	133	116	101	88	64	65	64	71	52	..	40	27
Érythrée	147	82	78	88	52	50	55	84	83	83	30	52	24	40
Éthiopie	204	166	164	131	110	109	60	59	80	69	24	49	23	38
Gambie	151	122	137	103	89	97	69	84	38	88	50	26	20	17
Guinée	240	155	150	145	101	98	36	59	69	69	..	27	18	26
Guinée équatoriale	170	204	205	103	122	123	98	51	33	33	57	24	14	19
Guinée-Bissau	253	203	200	153	126	124	59	80	80	80	36	37	48	25
Lesotho	101	82	132	81	61	102	61	85	78	83	1	36	40	20
Libéria	235	235	235	157	157	157	85	94	31	87	44	..	22	5
Madagascar	168	123	119	103	76	74	59	59	61	61	18	67	25	42
Malawi	221	175	125	131	110	79	54	82	89	93	56	53	13	22
Mali	250	219	218	140	121	120	70	85	76	85	..	25	19	33
Mauritanie	133	125	..	85	78	78	78	61	70	71	15	20	18	32
Mozambique	235	152	175	158	104	100	40	77	72	72	84	30	27	24
Niger	320	259	256	191	152	150	56	83	62	89	62	1	45	40
Ouganda	160	138	136	93	80	79	73	86	87	84	24	63	31	23
République centrafricaine	168	193	193	102	115	115	91	35	40	40	20	17	32	24
République démocratique du Congo	205	205	205	129	129	129	84	70	64	73	15	34	32	31
République-Unie de Tanzanie	161	126	122	102	78	76	64	91	95	90	..	41	39	22
Rwanda	173	203	203	103	118	118	97	89	89	95	80	90	13	23
Sao Tomé-et-Principe	118	118	118	75	75	75	87	88	99	97	63	56	23	13
Sénégal	148	137	136	90	78	77	77	74	87	84	24	34	17	17
Sierra Leone	302	283	282	175	165	165	75	67	61	64	40	4	23	27
Somalie	225	225	225	133	133	133	90	35	30	35	67	9	42	26

	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans			Taux de mortalité infantile			Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole		Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos		Pourcentage d'enfants de moins de 6 mois nourris exclusivement au sein		Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale modérée ou élevée	
	1990	2004	2005	1990	2004	2005	2004	2005	2004	2005	1996/2004	2005	1996/2004	2005
<i>Pays les moins avancés</i>														
Soudan	120	91	90	74	63	62	71	60	55	59	19	16	38	41
Tchad	201	200	208	120	117	124	80	23	50	20	35	2	26	37
Togo	152	140	139	88	78	78	77	70	71	82	37	18	25	25
Zambie	180	182	182	101	102	102	91	84	80	80	68	40	48	20
Asie et Pacifique														
Afghanistan	260	257	257	168	165	165	80	64	66	76	25	..	33	39
Bangladesh	149	77	73	100	56	54	48	81	85	88	10	36	30	48
Bhoutan	166	80	75	107	67	65	35	93	89	95	12	..	45	19
Cambodge	115	141	143	80	97	98	94	79	85	82	41	12	22	45
Îles Salomon	38	56	29	31	34	24	78	72	80	80	2	65	28	..
Kiribati	88	65	65	65	49	48	73	56	62	62	16	80	17	..
Maldives	111	46	42	79	35	33	56	97	96	98	65	10	21	30
Myanmar	130	106	105	91	76	75	73	72	82	73	31	15	46	7
Népal	145	76	74	100	59	56	51	74	80	75	38	68	23	48
République démocratique populaire lao	163	83	79	120	65	62	42	41	45	49	24	23	19	40
Samoa	50	30	29	40	25	24	75	57	68	64	9	..	26	..
Timor-Leste	177	80	61	133	64	52	25	48	57	55	..	31	..	46
Tuvalu	54	51	38	42	36	31	80	62	98	93	21	..	25	..
Vanuatu	62	40	38	48	32	31	74	70	49	66	4	50	27	..
Yémen	139	111	102	98	82	76	70	76	78	86	26	12	17	46
Amérique latine et Caraïbes														
Haïti	150	117	120	102	74	89	64	54	43	43	17	24	24	17

Source : Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2007 : femmes et enfants, le double dividende de l'égalité des sexes* (New York, 2007), tableau 1 à 3.

Tableau d'annexe 6
Prévalence et prévention du VIH/sida

Pays les moins avancés	Taux de prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans		Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque				Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida, 2005		Orphelins du sida (dont l'un ou les deux parents sont morts du sida)		Taux de fréquentation scolaire des orphelins par rapport aux non-orphelins 1998/2005	
	2001	2005	1998/2004		2005			1996/2004	Femmes	Hommes	2003		2005
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes							
Afrique													
Angola	3,7	3,7	–	–	55,0	64	5	35,0	43,0	110	160		
Bénin	1,9	1,8	19	34	50,8	60	7	8,1	10,6	34	62		
Burkina Faso	4,2	2,0	54	67	–	–	15			260	120	1	
Burundi	6,2	3,3	–	–	46,0	55	1	3,6	4,0	200	120		
Cap-Vert	–	–	–	–	6	–	–	–	–		
Comores	..	<0,1	–	–	–	–	3	–	–	–	–		
Djibouti	2,8	3,1	–	–	–	–	..	–	–	5	6		
Érythrée	2,8	2,4	–	–	–	–	8	–	–	39	36		
Éthiopie	4,1	..	17	30	14,6	36	4	–	–	720	–		
Gambie	1,2	2,4	–	–	–	–	1	–	–	2	4		
Guinée	2,8	1,5	17	32	–	–	10	–	–	35	28	1	
Guinée-Bissau	..	3,8	–	–	–	–	1	–	–	–	11	1	
Guinée équatoriale	..	3,2	–	–	–	–	..	–	–	–	5		
Lesotho	29,6	23,2	–	–	50,0	49	6	–	–	100	97		
Libéria	5,1	..	–	–	–	–	..	–	–	36	–		
Madagascar	1,3	0,5	5	12	–	–	2	19,0	16,0	30	13		
Malawi	14,3	14,1	32	38	33,0	46	5	23,5	36,0	500	550		
Mali	1,9	1,7	14	30	–	–	4	–	–	75	94	1	
Mauritanie	0,5	0,7	–	–	–	–	10	–	–	2	7		
Mozambique	12,1	16,1	29	33	–	–	5	–	–	470	510		
Niger	1,1	1,1	7	30	–	–	0	–	–	24	46		
Ouganda	5,1	6,7	44	62	–	–	8	–	–	940	1 000		
République centrafricaine	13,5	10,7	–	–	61,0	83	3	–	–	110	140		

Pays les moins avancés	Taux de prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans		Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque				Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida, 2005		Orphelins du sida (dont l'un ou les deux parents sont morts du sida)		Taux de fréquentation scolaire des orphelins par rapport aux non-orphelins	
	2001	2005	1998/2004		2005			1996/2004	Femmes	Hommes	2003		2005
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes							
République démocratique du Congo	4,2	3,2	-	-	-	-	7	-	-	770	680		
République-Unie de Tanzanie	9,0	6,5	42	47	-	-	11			980	1 100		
Rwanda	5,1	3,1	23	55	-	-	3			160	210		
Sao Tomé-et-Principe	..	-	-	-	-	-	0			-	-		
Sénégal	0,8	0,9	-	-	-	-	7			17	25		
Sierra Leone	..	1,6	-	-	-	-	2			-	31		
Somalie	..	0,9	-	-	-	-	..	7,9	13,0	-	23		
Soudan	1,9	1,6	-	-	-	-	..			-	-		
Tchad	4,9	3,5	-	-	-	-	0			96	57	1	
Togo	4,3	3,2	22	41	-	-	6			54	88		
Zambie	16,7	17,0	33	42	26,1	38	11	40,5	46,1	630	710		
Asie et Pacifique													
Afghanistan	..	<0,1	-	-	-	-				-	-		
Bangladesh	..	<0,1	-	-	-	-				-	-		
Bhoutan	..	<0,1	-	-	-	-	..			-	-		
Cambodge	2,7	1,6	-	-	-	-				-	-		
Îles Salomon	..	-	-	-	-	-	..			-	-		
Kiribati	..	-	-	-	-	-	..			-	-		
Maldives	..	-	-	-	-	-				-	-		
Myanmar	1,0	1,3	-	-	-	-				-	-		
Népal	0,4	0,5	-	-	-	-				-	-		
République démocratique populaire lao	0,1	0,1	-	-	-	-				-	-		
Samoa	..	-	-	-	-	-	..			-	-		
Timor-Leste	..	-	-	-	-	-	..			-	-		
Tuvalu	..	-	-	-	-	-	..			-	-		
Vanuatu	..	-	-	-	-	-	..			-	-		

Pays les moins avancés	Taux de prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans		Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque				Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs	Pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida, 2005		Orphelins du sida (dont l'un ou les deux parents sont morts du sida)		Taux de fréquentation scolaire des orphelins par rapport aux non-orphelins	
	2001	2005	1998/2004		2005			1996/2004	Femmes	Hommes	2003		2005
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes							
Yémen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Amérique latine et Caraïbes													
Haïti	5,5	3,8	19	30	-	-			28,0	-	-		

Source : ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida, 2006*, cinquième rapport mondial (Genève, 2006); Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2007 : femmes et enfants, le double dividende de l'égalité des sexes* (New York, 2007), tableaux 4 et 8, et Division de la population de l'ONU, *World Contraceptive Use 2005* (Usage des contraceptifs dans le monde) (publication des Nations Unies, numéro de vente :2006.XVIII).

Tableau d'annexe 7

Prévalence du paludisme et de la tuberculose, taux de mortalité liés à ces maladies, prévention et traitement

	Cas de paludisme signalés pour 1 000 habitants*		Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans				Estimation du taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants						Traitement de brève durée sous surveillance directe+			
			Nombre de cas signalés de décès des suites du paludisme*	Dormant avec des moustiquaires imprégnées d'insecticide	Ayant de la fièvre qui sont traités avec des médicaments contre le paludisme	Estimation du taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants			Estimation des décès liés à la tuberculose pour 100 000 habitants			Pourcentage de cas détectés		Pourcentage de cas détectés et soignés		
	1990	2000/2003				2000/2003	1999/2005	1999/2005	1990	2003	2005	1990	2003	2005	2003	2005
<i>Pays les moins avancés</i>	1990	2000/2003	2000/2003	1999/2005	1999/2005	1990	2003	2005	1990	2003	2005	2003	2005	2002	2004	
Afrique																
Angola	26,1	106,9	11 344	2	63	453	272	333	59	25	36	102	68	74	68	
Bénin	20,0	122,0	670	7	60	171	144	144	21	15	14	50	42	80	83	
Burkina Faso	55,7	114,9	4 417	2	50	285	315	461	46	45	59	12	11	64	67	
Burundi	16,6	274,0	330	1	31	234	558	602	36	92	83	29	26	79	78	
Cap-Vert	0,2	0,3	366	329	327	42	40	37	41	31	..	71	
Comores	..	5,1	16	9	63	193	103	89	22	8	7	23	30	96	94	
Djibouti	6,1	7,2	1 338	1 020	..	160	115	..	63	48	82	80	
Érythrée	..	17,4	78	4	4	493	444	515	59	62	69	42	28	82	85	
Éthiopie	..	8,0	..	1	3	269	533	546	33	79	73	47	46	76	79	
Gambie	237,7	100,5	..	15	55	432	341	352	50	41	46	58	53	74	86	
Guinée	3,6	109,5	441	4	56	264	407	431	32	54	52	33	30	72	72	
Guinée-Bissau	80,5	134,6	780	7	58	364	312	293	43	43	40	56	51	48	75	
Guinée équatoriale	72,3	31,3	..	1	49	341	374	355	44	63	47	
Lesotho	416	588	588	47	109	107	91	83	52	69	
Libéria	..	301,5	430	507	507	58	78	70	..	34	..	70	
Madagascar	..	121,5	759	..	34	434	331	396	50	41	45	51	41	74	71	
Malawi	409,3	240,4	6 993	15	28	523	551	518	78	107	98	48	46	72	71	
Mali	27,5	62,2	1 309	8	38	655	593	578	81	75	71	12	12	50	71	
Mauritanie	13,3	59,6	100	2	33	531	668	590	61	77	69	..	22	..	22	
Mozambique	..	269,7	3 569	..	15	332	636	597	44	129	124	33	36	78	77	
Niger	152,0	59,1	1 096	6	48	290	276	294	34	33	35	38	33	..	61	
Ouganda	..	477,9	8 450	0	..	270	652	559	55	96	91	39	37	60	70	

	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans					Traitement de brève durée sous surveillance directe+										
	Cas de paludisme signalés pour 1 000 habitants*		Nombre de cas signalés de décès des suites du paludisme*	Dormant avec des moustiquaires imprégnées d'insecticide	Ayant de la fièvre qui sont traités avec des médicaments contre le paludisme	Estimation du taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants			Estimation des décès liés à la tuberculose pour 100 000 habitants			Pourcentage de cas détectés		Pourcentage de cas détectés et soignés		
	1990	2000/2003				2000/2003	1999/2005	1999/2005	1990	2003	2005	1990	2003	2005	2003	2005
<i>Pays les moins avancés</i>																
République centrafricaine	59,3	24,7	..	2	69	225	548	483	33	113	91	31	24	..	91	
République démocratique du Congo	..	83,1	16 498	1	45	263	564	541	37	81	73	44	46	78	85	
République-Unie de Tanzanie	411,1	289,7	14 156	16	58	371	524	496	53	86	75	45	45	80	81	
Rwanda	189,2	102,1	..	5	13	251	664	673	40	104	91	19	21	58	77	
Sao Tomé-et-Principe	..	393,5	61	309	256	258	36	28	27	
Sénégal	..	119,3	1 337	14	29	452	432	466	53	50	54	38	31	66	74	
Sierra Leone	..	95,4	..	2	61	497	809	905	58	102	111	25	25	81	82	
Somalie	..	2,4	10	751	755	..	89	126	..	23	68	89	91	
Soudan	301,2	91,8	2 479	0	50	404	364	..	47	62	..	34	33	78	77	
Tchad	24,7	47,7	1 001	..	44	397	456	495	51	66	70	24	23	72	69	
Togo	234,6	92,2	791	54	60	799	696	753	94	98	101	10	11	68	67	
Zambie	235,8	–	5 763	7	52	492	638	618	104	122	118	76	68	83	83	
Asie et Pacifique																
Afghanistan	23,0	24,7	693	671	288	75	93	35	17	42	87	89	
Bangladesh	0,5	0,4	574	741	490	406	65	57	47	24	37	84	90	
Bhoutan	5,6	1,7	15	626	194	174	55	21	19	41	44	86	83	
Cambodge	12,7	5,0	492	1 584	762	703	123	95	87	39	49	92	91	
Îles Salomon	..	189,9	71	392	60	201	30	4	23	103	58	90	87	
Kiribati	392	60	426	30	4	49	540	87	94	94	
Maldives	542	39	53	48	2	3	96	76	95	95	
Myanmar	24,4	14,5	2 476	514	187	170	45	25	15	90	119	81	84	
Népal	1,2	0,4	3	636	318	244	56	29	23	58	64	86	87	

	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans					Traitement de brève durée sous surveillance directe+										
	Cas de paludisme signalés pour 1 000 habitants*		Nombre de cas signalés de décès du paludisme*	Dormant avec des moustiquaires imprégnées d'insecticide	Ayant de la fièvre qui sont traités avec des médicaments contre le paludisme	Estimation du taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants			Estimation des décès liés à la tuberculose pour 100 000 habitants			Pourcentage de cas détectés		Pourcentage de cas détectés et soignés		
	1990	2000/2003				2000/2003	1999/2005	1999/2005	1990	2003	2005	1990	2003	2005	2003	2005
<i>Pays les moins avancés</i>																
République démocratique populaire lao	5,3	3,3	187	18	9	497	327	306	37	26	24	31	40	78	86	
Samoa	145	44	27	11	5	3	51	65	84	100	
Timor-Leste	..	40,9	8	..	19	1 674	754	713	147	96	88	64	71	81	80	
Tuvalu	145	59	495	11	6	55	954	38	..	100	
Vanuatu	192,7	71,9	392	71	84	30	8	10	82	58	79	90	
Yémen	1,0	13,2	29	286	151	136	31	12	10	56	32	82	82	
Amérique latine et Caraïbes																
Haïti	0,7	1,2	16	..	12	647	415	405	89	71	58	52	49	78	80	

Source : Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la santé, *Rapport mondial sur le paludisme 2005* (Genève, 2005); Organisation mondiale de la santé, *Global Tuberculosis Planning, financing 2007*; et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Situation des enfants dans le monde en 2007 : femmes et enfants, le double dividende de l'égalité entre les sexes*, tableau 3.

* Mêmes données que l'année dernière concernant les cas de paludisme et les décès liés à cette maladie. Données actualisées non encore disponibles.

+ La stratégie internationale recommandée pour la lutte contre la tuberculose.

Tableau d'annexe 8
Accès à une meilleure source d'eau et à un meilleur système d'assainissement

Pays les moins avancés	Pourcentage de la population		Pourcentage de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement				Pourcentage de la population ayant accès à une meilleure source d'eau potable			
			Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales	
	1990	2005	1990	2004	1990	2004	1990	2004	1990	2004
Afrique										
Angola	26,1	37,2	61	56	18	16	23	75	40	40
Bénin	34,5	46,1	32	59	2	11	73	78	57	57
Burkina Faso	13,6	18,6	32	42	3	6	61	94	34	54
Burundi	6,3	10,6	42	47	44	35	97	92	67	77
Cap-Vert	44,1	57,6	..	61	..	19	..	86	..	73
Comores	27,9	36,3	62	41	20	29	98	92	91	96
Djibouti	75,3	84,6	88	88	50	50	76	76	59	59
Érythrée	15,8	20,8	44	32	0	3	62	74	39	57
Éthiopie	12,7	16,2	13	44	2	7	81	81	15	11
Gambie	24,9	26,1	..	72	..	46	95	95	..	77
Guinée	25,3	36,5	27	31	10	11	71	78	34	35
Guinée-Bissau	23,8	35,6	..	57	..	23	..	79	..	49
Guinée équatoriale	34,5	50,0	..	60	..	46	..	45	..	42
Lesotho	17,2	18,2	61	61	32	32	..	92	..	76
Libéria	42,0	47,9	59	49	24	7	85	72	34	52
Madagascar	23,6	27,0	27	48	10	26	80	77	27	35
Malawi	11,6	17,2	52	66	34	42	90	98	33	68
Mali	23,8	33,7	50	59	32	39	50	78	29	36
Mauritanie	44,0	64,3	42	49	22	8	32	59	43	44
Mozambique	21,1	38,0	49	53	19	19	83	72	24	26
Niger	16,1	23,3	35	43	2	4	62	80	35	36
Ouganda	21,7	37,5	54	51	41	41	80	87	40	56
République centrafricaine	37,5	43,8	34	37	17	12	74	93	39	43
République démocratique du Congo	27,9	32,7	53	42	1	25	90	82	25	29
République-Unie de Tanzanie	7,8	7,8	52	53	45	43	85	85	35	49
Rwanda	5,3	21,8	49	56	36	38	88	92	57	69
Sao Tomé-et-Principe	36,5	37,9	..	32	..	20	..	89	..	73
Sénégal	40,0	51,0	53	79	19	34	89	92	49	60
Sierra Leone	30,0	40,2	..	53	..	30	..	75	..	46
Somalie	29,4	35,9	..	48	..	14	..	32	..	27
Soudan	26,6	40,8	53	50	26	24	85	78	57	64
Tchad	21,1	25,8	28	24	2	4	41	41	13	82

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Pourcentage de la population</i>		<i>Pourcentage de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement</i>				<i>Pourcentage de la population ayant accès à une meilleure source d'eau potable</i>			
			<i>Zones urbaines</i>		<i>Zones rurales</i>		<i>Zones urbaines</i>		<i>Zones rurales</i>	
	<i>1990</i>	<i>2005</i>	<i>1990</i>	<i>2004</i>	<i>1990</i>	<i>2004</i>	<i>1990</i>	<i>2004</i>	<i>1990</i>	<i>2004</i>
Togo	40,9	57,0	71	71	24	15	81	80	37	36
Zambie	39,4	36,5	63	59	31	52	86	90	27	40
Asie et Pacifique										
Afghanistan	18,2	24,3	7	49	2	29	10	63	3	31
Bangladesh	19,8	25,0	55	51	12	35	83	82	69	72
Bhoutan	5,5	9,1	..	65	..	70	..	86	..	60
Cambodge	12,6	19,7	..	53	..	8	..	64	..	35
Îles Salomon	13,7	17,1	98	98	..	18	..	94	..	65
Kiribati	34,6	50,2	33	59	21	22	76	77	33	53
Maldives	25,9	29,7	100	100	..	42	100	98	95	76
Myanmar	24,8	30,6	48	58	16	72	86	80	47	77
Népal	8,9	15,8	48	62	7	30	95	96	67	89
République démocratique populaire lao	15,4	21,6	..	67	..	20	..	79	..	43
Samoa	21,5	22,5	100	100	98	100	99	90	89	87
Timor-Leste	28,5	36,3	..	66	..	33	..	77	..	56
Tuvalu	11,2	12,4	83	93	74	84	79	94	89	92
Vanuatu	18,5	23,7	..	78	..	42	82	86	53	52
Yémen	21,3	26,3	82	86	19	28	84	71	68	65
Amérique latine et Caraïbes										
Haïti	29,5	38,8	25	57	23	14	60	52	27	24

Source : Fonds des Nations Unies pour la population, La situation des enfants dans le monde 2007 : femmes et enfants, le double dividende de l'égalité des sexes et Division de la population de l'ONU, Perspectives démographiques mondiales – la révision de 2006 (New York, document ESA/P/WP.202, et CD-ROM en préparation).

Tableau d'annexe 9
Communications

Pays les moins avancés	Bureaux de postes permanents et mobiles pour 100 000 habitants			Nombre de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 100 habitants						Nombre d'internautes pour 100 habitants		
				Lignes téléphoniques			Téléphones portables					Total
	1990	2004	2005	1990	2003/04	2005	2003/04	2005	2003/04	2005	2004	2005
Afrique												
Angola	0,5	0,4	0,3	0,8	0,7	0,6	6,7	10,4	7,4	11,0	1,2	0,6
Bénin	2,9	2,2	..	0,3	1,1	1,0	3,4	10,0	4,4	11,0	1,5	5,7
Burkina Faso	0,7	0,6	0,5	0,2	0,6	0,7	3,0	4,8	3,6	5,5	0,4	0,5
Burundi	0,4	0,4	0,5	0,2	0,3	0,4	0,9	2,0	1,2	2,4	0,4	0,5
Cap-Vert	15,1	10,9	..	2,4	15,6	15,0	13,9	17,2	29,5	32,2	5,3	6,1
Comores	6,1	3,7	..	0,8	1,7	2,1	0,3	2,0	1,9	4,1	1,0	2,5
Djibouti	1,8	1,4	1,4	1,1	1,6	1,6	3,4	6,4	5,1	7,9	1,3	1,5
Érythrée	1,1	1,6	1,5	..	0,9	0,9	0,5	0,9	1,4	1,8	1,2	1,8
Éthiopie	1,0	0,9	0,9	0,3	0,6	0,8	0,3	0,5	0,9	1,3	0,2	0,2
Gambie	0,0	0,0	0,9	0,7	2,7	2,9	12,0	16,3	14,6	19,2	3,4	3,4
Guinée	1,3	0,7	0,9	0,2	0,3	0,3	1,4	2,4	1,8	2,7	5,8	0,6
Guinée équatoriale	5,9	4,1	..	0,4	1,8	2,0	11,0	19,3	12,7	21,3	1,0	1,4
Guinée-Bissau	2,3	1,4	1,3	0,6	0,8	0,8	0,1	7,1	0,9	7,9	2,0	2,3
Lesotho	8,4	8,5	7,7	0,7	2,1	2,7	8,8	13,9	10,9	16,6	2,4	2,4
Libéria	2,1	0,6	0,0	0,4	0,2	..	1,4	4,9	1,6
Madagascar	10,5	4,2	4,0	0,3	0,4	0,4	1,9	2,7	2,2	3,1	0,5	0,5
Malawi	3,1	2,6	2,5	0,3	0,8	0,8	1,8	3,3	2,6	4,1	0,4	0,4
Mali	1,3	0,9	0,8	0,1	0,7	0,7	3,6	7,7	4,3	8,3	0,5	0,5
Mauritanie	2,7	0,9	..	0,3	1,4	1,3	17,5	24,3	18,9	25,6	0,5	0,7
Mozambique	2,8	1,5	1,4	0,3	0,4	0,4	3,7	6,2	4,2	6,5	0,7	0,7
Niger	0,7	0,4	0,3	0,1	0,2	0,2	1,2	2,2	1,4	2,3	0,2	0,2
Ouganda	1,6	1,2	1,0	0,2	0,3	0,3	4,4	4,6	4,6	4,9	0,8	1,7
République centrafricaine	0,9	0,6	0,6	0,2	0,3	0,3	1,5	2,5	1,8	2,7	0,2	0,3
République démocratique du Congo	0,7	0,2	..	0,1	0,0	..	1,9	4,8	1,9	0,2
République-Unie de Tanzanie	1,9	1,1	1,1	0,3	0,4	0,4	4,4	8,8	4,8	9,2	0,9	0,9
Rwanda	0,0	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	1,6	3,2	1,9	3,5	0,5	0,6
Sao Tomé-et-Principe	8,0	6,5	..	1,9	4,6	4,6	3,2	7,7	7,8	12,3	12,2	13,1
Sénégal	1,5	1,2	1,2	0,6	2,2	2,3	9,9	14,8	12,2	17,1	4,7	4,6
Sierra Leone	1,7	0,8	..	0,3	0,4	..	2,3	2,2	2,7	..	0,2	0,2
Somalie	0,0	0,0	..	0,2	1,7	1,2	4,2	6,1	5,8	7,3	1,7	1,1
Soudan	2,1	0,6	0,5	0,3	3,0	1,9	3,0	5,2	6,0	7,1	3,3	8,0
Tchad	0,8	1,0	0,4	0,1	0,2	0,1	1,4	2,2	1,5	2,3	0,7	0,4

Pays les moins avancés	Bureaux de postes permanents et mobiles pour 100 000 habitants			Nombre de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 100 habitants						Nombre d'internautes pour 100 habitants		
				Lignes téléphoniques			Téléphones portables		Total			
	1990	2004	2005	1990	2003/04	2005	2003/04	2005	2003/04	2005	2004	2005
Togo	1,2	0,9	0,9	0,3	1,2	1,2	4,4	8,6	5,6	9,8	4,4	5,9
Zambie	5,0	1,6	2,7	0,8	0,8	0,8	2,8	8,1	3,5	8,9	2,1	2,0
Asie et Pacifique												
Afghanistan	1,8	1,4	1,8	0,2	0,2	0,3	2,4	4,0	2,6	4,4	0,1	0,1
Bangladesh	7,0	7,2	..	0,2	0,6	0,8	2,9	6,4	3,4	7,1	0,2	0,3
Bhoutan	5,8	5,2	17,3	0,4	1,3	4,0	0,8	4,7	2,0	8,7	0,9	3,1
Cambodge	0,8	0,6	0,6	0,0	0,3	0,2	3,5	7,6	3,8	7,8	0,3	0,3
Îles Salomon	33,1	5,8	4,2	1,5	1,3	1,6	0,3	1,3	1,6	2,8	0,6	0,8
Kiribati	31,8	25,7	..	1,7	4,0	5,1	0,6	0,7	4,6	5,8	2,4	..
Maldives	88,8	67,2	72,8	2,9	9,6	..	34,5	..	44,1	..	5,8	5,8
Myanmar	2,7	2,7	0,4	0,2	0,8	0,9	0,2	0,3	1,0	1,3	0,1	0,1
Népal	11,6	15,1	..	0,3	1,6	1,8	0,7	0,8	2,3	2,6	0,7	0,8
République démocratique populaire lao	2,9	4,0	5,9	0,2	1,3	1,3	3,5	10,8	4,8	12,0	0,4	0,4
Samoa	22,8	19,6	19,6	2,6	7,3	10,5	5,8	13,0	13,1	23,5	3,3	3,2
Timor-Leste
Tuvalu	92,4	86,6	..	1,3	7,0	..	0,0	..	7,0	30,0
Vanuatu	3,6	15,9	20,0	1,8	3,1	3,2	4,8	5,9	8,0	9,1	3,5	3,5
Yémen	2,8	1,5	1,2	1,1	3,9	3,9	5,2	9,5	9,0	13,4	0,9	0,9
Amérique latine et Caraïbes												
Haïti	1,7	0,7	0,0	0,7	1,7	1,7	4,7	4,9	6,4	6,6	5,9	7,0

Source : Union postale universelle, *Postal Statistics Database* (Base de données statistiques de l'UPU), <http://www.upu.org>, site consulté le 1^{er} mars 2007 (Genève); *International Telecommunications Statistics* (Statistiques des communications internationales), <http://www.itu.int/ITU-D/statistics/>, site consulté le 10 mars 2007.

Tableau d'annexe 10
Moyens de transport

	Réseau routier		Réseau ferroviaire		Transport aérien		Fret aérien		
	Réseau routier (km)		Routes asphaltées (%)	Réseau (km)	Fret (t/km)	Départs (en milliers)		Fret (en millions de tonnes/km)	
	1990	1999/2003	1999/2003	2000/2004	2000/2004	1990	2004	1990	2004
<i>Pays les moins avancés</i>									
Afrique									
Angola	..	51 429	10,1	2 761	..	6,9	4,8	40	64
Bénin	6 787	6 787	20,0	438	86	0,5	0,7	18	7
Burkina Faso	9 840	12 506	16,0	622	..	2,2	1,4	18	7
Burundi	..	14 480	7,1	0,9
Cap-Vert	1 100	1 100	78,0	6,7	9,6
Comores	..	880	76,5	1,0
Djibouti	2 879	2 890	12,6	3,9	..	<1	..
Érythrée	3 560	4 010	21,8	306
Éthiopie	27 901	33 856	12,9	0,6	29,5	67	117
Gambie	2 386	3 742	19,3
Guinée	29 620	44 348	9,8	837	..	1,1	0,6	<1	1
Guinée-Bissau	4 100	4 400	10,3	1,2	..	<1	..
Guinée équatoriale	2 550	2 880	0,4	..	<1	..
Lesotho	5 090	5 940	18,3	4,6	2,1	<1	..
Libéria	9 320	10 600	6,2	490	..	2,3	..	<1	..
Madagascar	34 800	49 827	11,6	883	12	17,2	18,0	30	13
Malawi	10 204	28 400	18,5	710	88	3,5	5,6	1	1
Mali	13 400	15 100	12,1	733	189	1,1	0,7	..	7
Mauritanie	7 300	7 660	11,3	717	..	3,6	1,7	18	..
Mozambique	27 000	30 400	18,7	2 072	808	5,6	8,6	9	5
Niger	11 696	10 100	7,9	0,5	0,7	18	7
Ouganda	..	70 746	23,0	259	218	2,0	0,3	22	27
République centrafricaine	23 648	23 810	2,7	3,8	0,7	18	7
République démocratique du Congo	..	157 000	..	4 499	491	5,1	5,2	57	7
République-Unie de Tanzanie	55 900	78 891	8,6	2 600	1 351	7,5	6,4	1	2
Rwanda	13 173	12 000	8,3	0,5
Sao Tomé-et-Principe	..	320	68,1	12,7	0,3	..	<1
Sénégal	13 800	13 576	29,3	906	371	3,5	6,4	18	..
Sierra Leone	11 300	11 300	8,0	0,5	0,2	2	8
Somalie	20 800	22 100	11,8	1,6	..	9	..
Soudan	10 420	11 900	36,3	5 478	889	9,1	6,4	13	41

	Réseau routier		Réseau ferroviaire		Transport aérien		Fret aérien		
	Réseau routier (km)		Routes asphaltées (%)	Réseau (km)	Fret (t/km)	Départs (en milliers)		Fret (en millions de tonnes/km)	
	1990	1999/2003	1999/2003	2000/2004	2000/2004	1990	2004	1990	2004
<i>Pays les moins avancés</i>									
Tchad	29 700	33 400	0,8	1,2	0,7	18	7
Togo	7 390	7 520	31,6	568	..	0,5	0,7	18	7
Zambie	35 300	91 440	22,0	1 273	554	6,5	4,9	30	..
Asie et Pacifique									
Afghanistan	21 000	34 789	23,7	5,3	3,4	9	8
Bangladesh	188 000	239 226	9,5	2 745	..	13,8	7,3	70	180
Bhoutan	2 336	8 050	62,0	<1
Cambodge	35 800	12 323	16,2	650	92	..	3,9	..	4
Îles Salomon	1 210	1 360	2,5	11,1	9,8	..	2
Kiribati	..	670	2,9
Maldives	0,8	4,2	..	13
Myanmar	25 000	27 966	78,0	13,8	24,9	1	3
Népal	6 840	15 905	53,9	59	..	25,8	5,9	11	7
République démocratique populaire lao	13 971	32 620	14,1	3,4	8,5	1	2
Samoa	..	790	42,0	10,5	..	3
Timor-Leste
Tuvalu
Vanuatu	..	1 070	23,9	0,3	1,5	..	6
Yémen	51 119	67 000	11,5	14,1	16,1	12	60
Amérique latine et Caraïbes									
Haïti	3 695	4 160	24,3	0,8	..	4	..

Source : Banque mondiale, Indicateurs de développement mondial, 2007 (Washington), tableau 5.9 établi à partir de données de la Fédération routière internationale, de la Banque mondiale et de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Tableau d'annexe 11
Aide publique au développement

Pays	Montant net de l'APD accordée aux PMA (millions de dollars É.-U.)				Montant net de l'APD accordée aux PMA (pourcentage du total)				Montant net de l'APD accordée aux PMA en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE				Pourcentage du montant total de l'APD consacrée au renforcement des capacités commerciales		
	1990	2000	2004	2005	1990	2000	2004	2005	1990	2000	2004	2005	2001	2004	2005
Allemagne	1 769	1 212	2 312	1 884	28,0	24,1	30,7	19,0	0,42	0,27	0,28	0,07	2,6	1,6	2,1
Australie	171	293	350	419	17,9	29,7	24,0	25,0	0,34	0,27	0,25	0,06	2,1	1,2	1,0
Autriche	106	113	168	245	63,1	25,7	24,8	16,0	0,11	0,23	0,23	0,08	..	1,3	2,4
Belgique	367	221	645	609	41,3	27,0	44,1	31,0	0,46	0,36	0,41	0,16	2,4	7,4	4,4
Canada	740	308	702	1 048	30,0	17,7	27,0	28,0	0,44	0,25	0,27	0,09	9,3	3,0	1,0
Danemark	462	537	735	814	39,4	32,3	36,1	39,0	0,94	1,06	0,85	0,31	0,6	0,3	..
Espagne	194	144	424	817	20,1	12,1	17,4	27,0	0,20	0,22	0,24	0,07	0,1	..	0,6
États-Unis	2 199	1 989	4 504	5 687	21,6	20,0	22,9	21,0	0,21	0,10	0,17	0,05	6,7	3,4	4,8
Finlande	317	112	153	245	37,5	30,2	23,3	27,0	0,65	0,31	0,35	0,13	1,0	..	3,2
France	2 286	1 144	3 169	2 392	33,3	27,9	37,4	24,0	0,60	0,30	0,41	0,11	0,4	1,6	2,4
Grèce	..	19	65	79	..	8,4	14,0	21,0	..	0,20	0,23	0,04	..	0,2	0,0
Irlande	21	114	322	365	36,7	48,7	53,0	51,0	0,16	0,29	0,39	0,21	0,3	0,2	0,2
Italie	1 382	389	788	1 407	40,7	28,3	32,0	28,0	0,31	0,13	0,15	0,08	1,4	1,4	0,3
Japon	1 753	2 159	1 684	2 326	19,4	16,0	18,9	18,0	0,31	0,28	0,19	0,05	0,6	0,4	0,7
Luxembourg	10	46	87	106	39,4	37,4	36,9	41,0	0,21	0,71	0,83	0,34
Norvège	532	427	837	1 029	44,2	33,8	38,1	37,0	1,17	0,76	0,87	0,35	4,1	2,8	3,3
Nouvelle-Zélande	18	29	65	70	18,9	25,6	30,6	25,0	0,23	0,25	0,23	0,07	10,8	10,7	9,5
Pays-Bas	834	794	1 453	1 658	33,0	25,3	34,6	32,0	0,92	0,84	0,73	0,27	2,7	3,2	3,3
Portugal	100	171	878	210	70,3	63,2	85,2	56,0	0,24	0,26	0,63	0,12	0,7	1,1	1,2
Suède	775	532	762	1 101	38,7	29,6	28,0	33,0	0,91	0,80	0,78	0,31	0,9	0,8	2,4
Suisse	325	270	399	405	43,3	30,3	25,8	23,0	0,32	0,34	0,41	0,10	6,3	8,2	9,5
Royaume-Uni	834	1 426	2 988	2 705	31,7	31,7	37,9	25,0	0,27	0,32	0,36	0,12	4,8	1,4	2,2

Source : Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, statistiques sur le développement international disponibles sur CD-ROM, 2007.

Tableau d'annexe 12

Allègement de la dette au titre de l'Initiative de la Banque mondiale et du FMI en faveur des pays pauvres très endettés, service de la dette publique et garantie par l'État

Pays les moins avancés	PMA bénéficiant de l'Initiative PPTE et état de l'allègement de la dette auprès de la Banque mondiale et du FMI, août 2006									Service de la dette en pourcentage des exportations par les PMA de biens et services et revenu net de l'étranger		
	À l'étude	Point d'achèvement	Banque mondiale (VAN)* (En millions de dollars)			FMI (en millions de dollars)			1990	2004	2005	
			Engagement d'allègement	Allègement accordé	Pourcentage accordé	Engagement d'allègement	Allègement accordé	Pourcentage accordé				
Afrique												
Angola	7,1	13,5	9,0	
Bénin	..	mars-03	124,3	41,3	33,2	18,4	20,1	109,2	9,2	7,6	4,4	
Burkina Faso	..	avril-02	236,7	157,5	66,5	44,0	46,0	104,5	7,8	7,7	6,8	
Burundi	..	août-05 (D)	424,8	10,0	2,4	19,3	0,1	0,5	41,7	99,8	30,5	
Cap-Vert	8,9	7,2	8,3	
Comores	X	2,5	
Djibouti	
Érythrée	X	
Éthiopie	..	avril-04	801,7	159,7	19,9	45,1	46,7	103,5	37,6	6,6	6,1	
Gambie	..	déc.-00 (D)	22,3	11,1	49,8	1,8	0,1	5,6	21,8	23,2	17,1	
Guinée	..	déc.-00 (D)	151,4	62,1	41,0	24,2	5,2	21,5	19,6	7,5	11,3	
Guinée-Bissau	..	déc.-00 (D)	93,3	27,0	28,9	9,2	0,5	5,4	22,1	7,4	4,4	
Guinée équatoriale	11,5	
Lesotho	4,2	4,7	5,0	
Libéria	X	
Madagascar	..	oct.-04	256,2	86,3	33,7	14,7	16,4	111,6	44,4	5,0	3,9	
Malawi	..	déc.-00 (D)	330,9	105,8	32,0	23,1	11,6	50,2	28,0	13,5	12,2	
Mali	..	mars-03	185,1	115,9	62,6	45,3	49,3	108,8	14,7	6,4	7,1	
Mauritanie	..	juin-02	99,9	37,8	37,8	34,8	38,4	110,3	28,8	8,7	6,7	
Mozambique	..	sept.-01	429,4	509,2	118,6	106,9	108,0	101,0	17,3	3,2	3,2	
Niger	..	avril-04	231,5	59,9	25,9	31,2	34,0	109,0	6,6	4,2	3,9	
Ouganda	..	mai-00	531,0	334,3	63,0	68,1	70,2	103,1	78,6	10,5	10,8	
République centrafricaine	X	12,5	

Pays les moins avancés	PMA bénéficiant de l'Initiative PPTE et état de l'allègement de la dette auprès de la Banque mondiale et du FMI, août 2006									Service de la dette en pourcentage des exportations par les PMA de biens et services et revenu net de l'étranger		
	À l'étude	Point d'achèvement	Banque mondiale (VAN)* (En millions de dollars)			FMI (en millions de dollars)			1990	2004	2005	
			Engagement d'allègement	Allègement accordé	Pourcentage accordé	Engagement d'allègement	Allègement accordé	Pourcentage accordé				
République démocratique du Congo	..	juill.-03 (D)	855,5	468,3	54,7	228,3	3,4	1,5	..	8,2	6,9	
République-Unie de Tanzanie	..	nov.-01	694,7	265,1	38,2	89,0	96,4	108,3	31,3	6,6	5,4	
Rwanda	..	juin-05	357,4	76,1	21,3	46,8	50,6	108,1	10,7	9,8	7,4	
Sao Tomé-et-Principe	..	déc.-00 (D)	23,7	6,4	27,0	28,7	11,6	29,3	
Sénégal	..	avril-04	123,6	77,5	62,7	33,8	38,4	113,6	18,3	7,6	5,7	
Sierra Leone	..	mars-02 (D)	121,5	29,8	24,5	98,5	66,0	67,0	10,1	10,2	9,3	
Somalie	X	
Soudan	X	4,8	8,1	7,8	
Tchad	..	mai-01 (D)	68,1	26,7	39,2	14,3	8,6	60,1	3,8	1,8	0,9	
Togo	X	11,5	2,5	..	
Zambie	..	avril-05	493,2	132,2	26,8	468,8	508,3	108,4	14,5	18,3	6,7	
Total	6 656,2	2 800,0	42,1	1 465,6	1 218,3	83,1	
Asie et Pacifique												
Afghanistan	
Bangladesh	34,8	6,9	7,2	
Bhoutan	
Cambodge	0,8	0,7	
Îles Salomon	11,3	
Kiribati	
Maldives	4,0	4,5	6,7	
Myanmar	18,2	3,3	..	
Népal	X	15,2	8,9	8,1	
République démocratique populaire lao	8,5	
Samoa	10,6	5,8	4,7	
Timor-Leste	
Tuvalu	

Pays les moins avancés	PMA bénéficiant de l'Initiative PPTE et état de l'allègement de la dette auprès de la Banque mondiale et du FMI, août 2006									Service de la dette en pourcentage des exportations par les PMA de biens et services et revenu net de l'étranger		
	À l'étude	Point d'achèvement	Banque mondiale (VAN)* (En millions de dollars)			FMI (en millions de dollars)			1990	2004	2005	
			Engagement d'allègement	Allègement accordé	Pourcentage accordé	Engagement d'allègement	Allègement accordé	Pourcentage accordé				
Vanuatu	1,6	1,5	1,0
Yémen	7,1	4,3	3,0
Total
Amérique latine et Caraïbes												
Haïti	X	9,1	19,8	9,6
Total

Source : Association internationale de développement et Fonds monétaire international, Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PTTE – statistiques actualisées, 21 mars, et « État de la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative de l'allègement de la dette multilatérale, 21 août 2006, annexe V, tableau ... 6 H et 67 A; statistiques du service de la dette des pays ne bénéficiant pas de l'Initiative PPTE – extraites du Système de classement des pays débiteurs établi par la Banque mondiale et publiées dans *Global Development Finance* (Banque mondiale), *Indicateurs de développement* (annuels et en ligne), et des pays qui en bénéficient, provenant de rapports de situation cités ci-dessus.

Note : La lettre « D » désigne la date du point de décision.

* Les chiffres de la Banque mondiale sont indiqués en termes de « valeur actualisée nette » (VAN).